

ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

11^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2001-2002

1^{re} séance

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du lundi 1^{er} octobre 2001

(1^{er} jour de séance de la session)



SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. RAYMOND FORNI

1. **Ouverture de la session ordinaire** (p. 5235).
2. **Communication de M. le président** (p. 5235).
3. **Décès de députés** (p. 5235).
4. **Cession de mandat et remplacement d'un député nommé membre du Gouvernement** (p. 5235).
5. **Remplacement de députés décédés** (p. 5235).
6. **Souhaits de bienvenue** (p. 5235).
7. **Députés élus sénateurs** (p. 5235).
8. **Démission de deux députés** (p. 5236).
9. **Fin de la mission temporaire de trois députés** (p. 5236).
10. **Nomination de députés en mission temporaire** (p. 5236).
11. **Résolution adoptée en application de l'article 88-4 de la Constitution** (p. 5236).
12. **Décisions du Conseil constitutionnel** (p. 5236).
13. **Déclaration de l'urgence d'un projet de loi** (p. 5236).
14. **Ordre du jour de l'Assemblée** (p. 5237).
15. **Dépôt de projets de loi** (p. 5237).
16. **Dépôt d'un projet de loi de finances** (p. 5237).
17. **Dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle** (p. 5237).
18. **Dépôt de propositions de loi** (p. 5238).
19. **Dépôt de propositions de résolution** (p. 5240).
20. **Dépôt de rapports** (p. 5241).
21. **Dépôt de rapports en application de lois** (p. 5241).
22. **Dépôt de rapports sur des propositions de résolution** (p. 5241).
23. **Dépôt de rapports d'information** (p. 5242).
24. **Dépôt d'un rapport de l'Office d'évaluation des choix scientifiques et technologiques** (p. 5242).
25. **Communications relatives aux assemblées territoriales** (p. 5242).
26. **Ordre du jour des prochaines séances** (p. 5243).

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTIE DE M. RAYMOND FORNI

M. le président. La séance est ouverte.
(*La séance est ouverte à seize heures.*)

1

OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

M. le président. Conformément au premier alinéa de l'article 28 de la Constitution, je déclare ouverte la session ordinaire de 2001-2002.

2

COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le président. J'informe l'Assemblée que, le mardi 11 septembre 2001, j'ai adressé à M. Denis Hastert, speaker de la Chambre des représentants des Etats-Unis d'Amérique, le télégramme suivant :

« Monsieur le président,

« C'est avec horreur et épouvante que le peuple français a vu les terribles images de New York et de Washington frappées par des attentats ignobles et insupportables. Comme tous mes collègues, nous sommes bouleversés par les scènes de désolation et de drames qui touchent les citoyens américains.

« La représentation nationale française partage évidemment l'émotion et l'indignation provoquées par ces attentats odieux et lâches, et souhaite faire part au peuple américain et aux autorités américaines de ses sentiments de compassion et de solidarité dans cette cruelle épreuve.

« Cet événement tragique ne peut que renforcer la détermination de la France et des Etats-Unis à agir ensemble pour combattre le terrorisme et faire respecter l'Etat de droit.

« Je vous prie, monsieur le président, de recevoir mes sentiments de solidarité et mes condoléances émues en cette terrible circonstance.

RAYMOND FORNI »

3

DÉCÈS DE DÉPUTÉS

M. le président. Mes chers collègues, nous avons appris avec tristesse le décès de nos collègues Guy Hermier, député de la quatrième circonscription des Bouches-du-Rhône, et Claude Desbons, député de la première circonscription du Gers.

Je prononcerai l'éloge funèbre de Guy Hermier demain après-midi, après les questions au Gouvernement.

4

CESSATION DE MANDAT ET REMPLACEMENT D'UN DÉPUTÉ NOMMÉ MEMBRE DU GOUVERNEMENT

M. le président. J'informe l'Assemblée que j'ai pris acte, au *Journal officiel* du 12 août 2001, de la cessation le 10 août 2001, à minuit, du mandat du député de M. Yves Cochet nommé membre du Gouvernement par décret du 10 juillet 2001.

Par une communication de M. le ministre de l'intérieur, en date du 11 août 2001, faite en application des articles L.O. 176-1 et L.O. 179 du code électoral, j'ai été informé du remplacement de M. Yves Cochet par M. Didier Arnal.

5

REMPLACEMENT DE DÉPUTÉS DÉCÉDÉS

M. le président. J'ai reçu, en application des articles L.O. 176-1 et L.O. 179 du code électoral, deux communications de M. le ministre de l'intérieur, en date du 30 juillet 2001 et du 25 septembre 2001, m'informant des remplacements de M. Guy Hermier par M. Jean Dufour et de M. Claude Desbons par M. Jean-Pierre Pujol.

6

SOUHAITS DE BIENVENUE

M. le président. Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues, MM. Jean Dufour, Jean-Pierre Pujol et Didier Arnal.

7

DÉPUTÉS ÉLUS SÉNATEURS

M. le président. Il résulte d'une communication de M. le ministre de l'intérieur du 24 septembre 2001 que MM. Jacques Blanc, député de la Lozère, Didier

Boulaud, député de la Nièvre, Yves Dauge, député d'Indre-et-Loire, Eric Doligé, député du Loiret, Jean-Claude Etienne, député de la Marne, André Labarrère, député des Pyrénées-Atlantiques, et Louis Mermaz, député de l'Isère, ont été élus sénateurs le 23 septembre 2001.

En application de l'article L.O. 137 du code électoral, ils cessent d'appartenir à l'Assemblée nationale.

Toutefois, la vacance de leurs sièges ne sera proclamée qu'à l'expiration des délais ou à l'issue des procédures prévus par l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel.

8

DÉMISSION DE DEUX DÉPUTÉS

M. le président. J'informe l'Assemblée que j'ai pris acte au *Journal officiel* du 18 juillet 2001 de la démission de M. Elie Hoarau, député de la quatrième circonscription de la Réunion.

D'autre part, j'ai reçu de M. Jean-Pierre Delalande, député de la sixième circonscription du Val-d'Oise, une lettre m'informant qu'il se démettait de son mandat de député.

Acte est donné de cette démission qui sera notifiée à M. le Premier ministre.

9

FIN DE LA MISSION TEMPORAIRE DE TROIS DÉPUTÉS

M. le président. Par lettres du 10 juillet 2001 et du 10 septembre 2001, M. le Premier ministre m'a informé que la mission temporaire précédemment confiée à M. Michel Charzat, député de Paris, avait pris fin le 15 juillet 2001 et que les missions temporaires précédemment confiées à M. Jean-Claude Daniel, député de la Haute-Marne, et à M. Didier Chouat, député des Côtes-d'Armor, avaient pris fin le 16 août 2001.

10

NOMINATION DE DÉPUTÉS EN MISSION TEMPORAIRE

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre des lettres m'informant qu'il avait chargé de missions temporaires, dans le cadre des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, M. Alain Cacheux, député du Nord, auprès de la secrétaire d'Etat au logement, M. François Léotard, député du Var, auprès du ministre des affaires étrangères, M. Jean-Pierre Baeumler, député du Haut-Rhin, auprès du ministre de l'éducation nationale et MM. Christophe Caresche, député de Paris, et

Robert Pandraud, député de la Seine-Saint-Denis, auprès du ministre de la défense, de la garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'intérieur.

Les décrets correspondants ont été publiés au *Journal officiel* des 3, 13 et 24 juillet 2001.

11

RÉSOLUTION ADOPTÉE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

M. le président. J'informe l'Assemblée qu'en application de l'article 151-3, alinéa 2, du règlement, la résolution sur l'avant-projet de budget général des Communautés européennes pour 2002 (n° E 1739), adoptée par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, est considérée comme définitive.

12

DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. le président. J'informe l'Assemblée que le Conseil constitutionnel a publié :

– au *Journal officiel* du 7 juillet 2001 ses décisions sur la loi relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception. Ce texte avait fait l'objet de saisines présentées par plus de soixante sénateurs, d'une part, et de soixante députés, d'autre part, en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution ;

– au *Journal officiel* du 18 juillet 2001, sa décision sur la loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel. Ce texte avait fait l'objet d'une saisine présentée par plus de soixante sénateurs, en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution ;

– au *Journal officiel* du 21 juillet 2001, sa décision sur la loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie ;

– au *Journal officiel* du 2 août 2001, sa décision statuant sur la conformité à la Constitution de la loi organique relative aux lois de finances, ce dont je me réjouis.

13

DÉCLARATION DE L'URGENCE D'UN PROJET DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre une lettre m'informant que le Gouvernement déclare l'urgence du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (n° 3258).

Acte est donné de cette communication.

La discussion de ce projet de loi commencera demain.

14

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

M. le président. L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au vendredi 19 octobre 2001 inclus a été fixé aujourd'hui en conférence des présidents.

J'appelle votre attention sur le fait que l'ordre du jour de la présente semaine comporte, après-demain, mercredi 3 octobre, à partir de quinze heures, une déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, relative à la situation consécutive aux attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique.

La conférence a également arrêté le calendrier de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 2002.

Le Gouvernement a, en outre, communiqué, en application de l'article 48, alinéa 5, du règlement, le programme de travail pour les prochains mois.

Ces documents seront annexés au compte rendu de la présente séance.

J'informe l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un vice-président de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Yves Cochet.

Cette nomination aura lieu, conformément à l'article 10 du règlement, au début de la première séance de demain.

15

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le président. J'ai reçu, le 4 juillet 2001, de M. le Premier ministre, un projet de loi relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire.

Ce projet de loi, n° 3217, est renvoyé à la commission des finances, de la production et des échanges, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 4 juillet 2001, de M. le Premier ministre, un projet de loi portant règlement définitif du budget de 2000.

Ce projet de loi, n° 3218, est renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 18 juillet 2001, de M. le Premier ministre, un projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ce projet de loi, n° 3250, est renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 18 juillet 2001, de M. le Premier ministre, un projet de loi autorisant la ratification de la convention de Londres relative à l'aide alimentaire.

Ce projet de loi, n° 3251, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 25 juillet 2001, de M. le Premier ministre, un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation des Nations unies concernant l'exécution des peines prononcées par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Ce projet de loi, n° 3253, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 31 juillet 2001, de M. le Premier ministre, un projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008.

Ce projet de loi, n° 3255, est renvoyé à la commission de la défense nationale et des forces armées, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 23 août 2001, de M. le Premier ministre, un projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (ensemble deux annexes).

Ce projet de loi, n° 3256, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 5 septembre 2001, de M. le Premier ministre, un projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

Ce projet de loi, n° 3258, est renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

16

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI DE FINANCES

M. le président. J'ai reçu, le 18 septembre 2001, de M. le Premier ministre, le projet de loi de finances pour 2002.

Ce projet de loi, n° 3262, est renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 83 du règlement.

17

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE

M. le président. J'ai reçu, le 9 juillet 2001, de M. Michel Hunault, une proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 68 de la Constitution.

Cette proposition de loi constitutionnelle, n° 3223, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président. J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. Franck Dhersin, une proposition de loi visant à accroître les libertés des collectivités territoriales.

Cette proposition de loi, n° 3231, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. Bernard Accoyer, une proposition de loi tendant à protéger les vues et perspectives sur des espaces naturels.

Cette proposition de loi, n° 3232, est renvoyée à la commission de la production et des échanges, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, une proposition de loi visant à assurer la couverture complémentaire du territoire en téléphonie mobile.

Cette proposition de loi, n° 3233, est renvoyée à la commission de la production et des échanges, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. André Aschieri, une proposition de loi visant à favoriser le développement de l'emploi dans la restauration par l'extension à l'ensemble de ce secteur du taux réduit de la TVA.

Cette proposition de loi, n° 3234, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. Emile Blessig, une proposition de loi tendant à supprimer l'incompatibilité absolue imposée aux militaires de carrière et assimilés en ce qui concerne les mandats municipaux.

Cette proposition de loi, n° 3235, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. Rudy Salles, une proposition de loi tendant à réprimer les atteintes portées au drapeau tricolore et à l'hymne national.

Cette proposition de loi, n° 3236, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de MM. Bernard Accoyer et Patrick Delnatte, une proposition de loi visant à revaloriser la garantie bancaire des paiements de faible montant par chèque afin de faciliter le passage à l'euro.

Cette proposition de loi, n° 3237, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. Philippe de Villiers, une proposition de loi tendant à supprimer les fonds spéciaux tels que définis à l'article 42 de la loi n° 46-854 du 27 avril 1946.

Cette proposition de loi, n° 3238, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, en application de l'article 8 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. Michel Bouvard, une proposition de loi de lutte contre la pollution liée aux transports dans les vallées alpines.

Cette proposition de loi, n° 3239, est renvoyée à la commission de la production et des échanges, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. François Goulard, une proposition de loi tendant à soumettre la décision de libération conditionnelle pour les peines d'une durée supérieure à dix ans à un jury.

Cette proposition de loi, n° 3240, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de MM. Hervé Gaymard, Didier Quentin et Christian Jacob, une proposition de loi destinée à rapprocher les représentants français au Parlement européen de leurs électeurs.

Cette proposition de loi, n° 3241, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. Jean-Claude Perez et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi tendant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin.

Cette proposition de loi, n° 3242, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. Jacques Desallangre et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi tendant à limiter les licenciements pour convenance boursoière.

Cette proposition de loi, n° 3243, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de MM. Bernard Accoyer et Patrick Ollier, une proposition de loi visant à dédommager les commerçants de proximité et artisans pour la mission qui leur a été confiée d'introduction et de diffusion auprès du public des pièces et billets en euro.

Cette proposition de loi, n° 3244, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de MM. Jean-Louis Debré, Philippe Douste-Blazy et Jean-François Mattei, une proposition de loi relative à la transparence du fonctionnement des pouvoirs publics et portant suppression des fonds spéciaux.

Cette proposition de loi, n° 3245, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. François Loos, une proposition de loi modifiant les articles L. 162, L. 210-1 et L. 264 du code électoral concernant les conditions de maintien des candidatures au second tour d'une élection.

Cette proposition de loi, n° 3246, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. Germain Gengewin et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à la facilité d'échanges, de rencontres et de discussions pour les enfants avec leurs parents incarcérés.

Cette proposition de loi, n° 3247, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. Georges Sarre, une proposition de loi portant instauration d'un contrat de location de taxi.

Cette proposition de loi, n° 3248, est renvoyée à la commission de la production et des échanges, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 16 juillet 2001, de M. Paul Quilès, une proposition de loi visant à assouplir le régime de la présomption d'imputabilité des maladies contractées par les anciens combattants au service qu'ils ont accompli au sein des armées pour le compte de la nation.

Cette proposition de loi, n° 3249, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de M. Denis Jacquat, une proposition de loi visant à lutter contre la violence en favorisant un comportement citoyen dès le plus jeune âge.

Cette proposition de loi, n° 3266, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de M. Lucien Degauchy, une proposition de loi tendant à alléger la procédure d'expulsion demandée par les maires confrontés au stationnement illégal de gens du voyage en dehors des aires d'accueil aménagées à cet effet.

Cette proposition de loi, n° 3267, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de MM. Georges Sarre et Jean-Pierre Chevènement, une proposition de loi visant à garantir l'égalité de dignité de toute vie humaine.

Cette proposition de loi, n° 3268, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de M. Yves Nicolin, une proposition de loi instituant une exonération fiscale temporaire pour les immeubles vacants.

Cette proposition de loi, n° 3269, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de M. Lionnel Luca, une proposition de loi visant à obliger les propriétaires de piscines privées à clôturer autour du bassin.

Cette proposition de loi, n° 3270, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de M. Guy Teissier, une proposition de loi visant à offrir à la partie civile la possibilité d'être associée aux débats des juridictions de libération conditionnelle.

Cette proposition de loi, n° 3271, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de Mme Marie-Jo Zimmermann, une proposition de loi tendant à modifier l'article 722 du code civil pour supprimer toute discrimination entre les hommes et les femmes dans l'ouverture des successions.

Cette proposition de loi, n° 3272, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de M. Didier Julia, une proposition de loi tendant à reconnaître une journée nationale du souvenir à la mémoire des soldats français morts en Algérie, au Maroc et en Tunisie et des victimes civiles de ces conflits.

Cette proposition de loi, n° 3273, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu le 26 septembre 2001 de M. Jacques Myard une proposition de loi tendant à rendre obligatoire la conservation par la Banque de France des signes monétaires du franc.

Cette proposition de loi, n° 3274, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu le 26 septembre 2001 de M. Alain Tourret et plusieurs de ses collègues une proposition de loi tendant à qualifier certains actes de terrorisme de crimes contre l'humanité.

Cette proposition de loi, n° 3275, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu le 26 septembre 2001 de M. Jean-Pierre Michel une proposition de loi tendant à compléter certaines dispositions relatives à l'adoption.

Cette proposition de loi, n° 3276, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu le 26 septembre 2001 de M. Michel Hunault une proposition de loi créant un Observatoire de lutte contre le blanchiment de l'argent sale et le financement du terrorisme.

Cette proposition de loi, n° 3277, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu le 26 septembre 2001 de M. Michel Terrot une proposition de loi visant à renforcer la sûreté des personnes âgées ou vulnérables en réprimant plus sévèrement les faits de vol avec entrée par ruse et de vol avec violences commis à leur rencontre.

Cette proposition de loi, n° 3278, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu le 26 septembre 2001 de M. Jean-Claude Thomas une proposition de loi tendant à confier la responsabilité de la création et du fonctionnement d'une police municipale de proximité aux maires.

Cette proposition de loi, n° 3279, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu le 26 septembre 2001 de M. Michel Buillard une proposition de loi complétant le code de justice administrative.

Cette proposition de loi, n° 3280, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu le 26 septembre 2001 de MM. Marc Dumoulin et Philippe Martin une proposition de loi visant à supprimer l'interdiction d'opérations de parrainage en faveur du vin.

Cette proposition de loi, n° 3281, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

19

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION

M. le président. J'ai reçu, le 29 juin 2001, de M. Jean-Pierre-Brard, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête « relative à l'ampleur et à la responsabilité des arrestations arbitraires, détentions illégales, actes de tortures et exécutions sommaires, imputables aux autorités françaises durant la guerre d'Algérie ».

Cette proposition de résolution, n° 3215, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 5 juillet 2001, de M. Gérard Fuchs, rapporteur de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, une proposition de résolution sur l'avant-projet de budget général des Communautés européennes pour 2002 (document E 1739) déposée en application de l'article 151-1 du règlement.

Cette proposition de résolution, n° 3221, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 11 juillet 2001, de M. Thierry Mariani, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête « chargée d'étudier la situation des Français vivant à l'étranger et de proposer des mesures d'amélioration et des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent ».

Cette proposition de résolution, n° 3225, est renvoyée à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 12 juillet 2001, de M. Bernard Accoyer, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête « sur l'impact de la consommation des drogues illicites sur la santé mentale et sur les conditions qui ont, jusqu'à présent, conduit à occulter ce problème de santé publique ».

Cette proposition de résolution, n° 3230, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 31 juillet 2001, de M. Noël Mamère et plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution visant à la création d'une commission d'enquête relative aux conditions d'organisation du sommet du G8 à Gênes, aux conséquences de ces événements sur la protection de la liberté de circulation et de manifestation des citoyens dans l'Union européenne et sur la tenue des prochains sommets internationaux.

Cette proposition de résolution, n° 3254, est renvoyée à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 28 août 2001, de M. Jacques Blanc, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les « rave-party ».

Cette proposition de résolution, n° 3257, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 12 septembre 2001, de M. Christian Estrosi, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur « les trafics d'armes en provenance des anciennes zones de conflits des pays de l'Est ».

Cette proposition de résolution, n° 3259, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 17 septembre 2001, de M. Bernard Deflesselles, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur « les causes des incendies de forêt et sur les moyens d'action des pouvoirs publics ».

Cette proposition de résolution, n° 3261, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 20 septembre 2001, de M. André Aschieri, une proposition de résolution tendant à une commission d'enquête relative aux « risques dus à l'absence de dispositifs de sécurité efficaces sur le site de la Hague face à une action terroriste nucléaire, et sur les mesures propres à réduire les conséquences d'une telle situation sur la santé publique et l'environnement ».

Cette proposition de résolution, n° 3264, est renvoyée à la commission de la production et des échanges, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de MM. Philippe Douste-Blazy, Jean-Louis Debré et Jean-François Mattei, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la prévention des risques majeurs technologiques.

Cette proposition de résolution, n° 3284, est renvoyée à la commission de la production et des échanges, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de M. Noël Mamère et plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution visant à la création d'une commission d'enquête relative à l'accident intervenu le 21 septembre 2001, à l'usine AZF de Toulouse, sur la situation des usines classées à risque majeur et sur l'application sur le territoire national de la directive européenne Seveso.

Cette proposition de résolution, n° 3285, est renvoyée à la commission de la production et des échanges, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 1^{er} octobre 2001, de M. Alain Bocquet et plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les circonstances qui ont présidé à la catastrophe survenue à Toulouse le 21 septembre 2001, les conditions de réparation des préjudices subis et de reconstruction des équipements, le renforcement des dispositions applicables, d'une part aux établissements relevant de la prévention des risques industriels majeurs et, d'autre part, à la formation et au statut de leurs personnels et à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail dans ces sites.

Cette proposition de résolution, n° 3286, est renvoyée à la commission de la production et des échanges, en application de l'article 83 du règlement.

20

DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président. J'ai reçu, le 19 septembre 2001, de MM. Claude Evin, Bernard Charles et Jean-Jacques Denis, un rapport, n° 3263, fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (n° 3258) :

Titre I^{er} : démocratie sanitaire ;

Titre II : qualité du système de santé ;

Titre III : réparation des risques sanitaires ;

Titre IV : outre-mer.

J'ai reçu, le 25 septembre 2001, de M. Marcel Rogemont, un rapport, n° 3265, fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle (n° 3149).

21

**DÉPÔT DE RAPPORTS
EN APPLICATION DE LOIS**

M. le président. J'ai reçu, le 3 juillet 2001, de M. le Premier Président de la Cour des comptes, en application de l'article L.O. 132-1 du code des juridictions financières, le rapport de la Cour sur l'exécution des lois de finances pour l'exercice 2000.

J'ai reçu, le 6 juillet 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article L. 1323-2 du code de la santé publique, le rapport d'activité 2000-2001 de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments.

J'ai reçu, le 11 juillet 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article L. 35-7 du code des postes et télécommunications, le rapport au Parlement sur la couverture du territoire par les réseaux de télécommunications mobiles.

J'ai reçu, le 13 juillet 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article 20 de la loi n° 77-1453 du 29 décembre 1977, le rapport annuel, pour l'année 2000, du comité du contentieux fiscal, douanier et des changes.

J'ai reçu, le 19 juillet 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article 47 de la loi n° 91-1406 du 31 décembre 1991 portant diverses dispositions d'ordre social, deux rapports annuels sur le dispositif d'indemnisation des hémophiles et transfusés contaminés par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) pour les septième et huitième exercices.

J'ai reçu, le 24 juillet 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article 16 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986, un rapport sur l'évolution des loyers (locaux à usages d'habitation dans le parc privé) de juin 2001.

J'ai reçu, le 30 juillet 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article 8 de la loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967 relative à la régularisation des naissances, le vingt-neuvième rapport sur la situation démographique de la France.

J'ai reçu, le 30 juillet 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article 83 de la loi de finances pour 1995 (n° 94-1162 du 29 décembre 1994), un rapport décrivant les opérations bénéficiant de la garantie de l'Etat (exercices 1998 à 2000).

J'ai reçu, le 1^{er} août 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 1998 (n° 98-1267 du 30 décembre 1998), un rapport sur les activités du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale (juillet 2001).

J'ai reçu, le 4 septembre 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article 43 de la loi de finances pour 1980 (n° 80-30 du 18 janvier 1980), un rapport sur la gestion 2000 du compte d'affectation spéciale n° 902-17 intitulé Fonds national pour le développement du sport (FNDS).

J'ai reçu, le 4 septembre 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article 120 de la loi de finances pour 1992 (n° 91-1322 du 30 décembre 1991), un rapport sur les conditions de mise en œuvre de l'agrément prévu en faveur des investissements réalisés dans certains secteurs économiques des départements et des territoires d'outre-mer en 2000.

J'ai reçu, le 7 septembre 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article L. 124-2 du code forestier, le rapport annuel de l'Office national des forêts pour l'exercice 2000.

J'ai reçu, le 10 septembre 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article 1003-7 du code rural, le rapport annuel sur l'exécution du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) pour l'exercice 2000.

J'ai reçu, le 13 septembre 2001, de M. le Premier ministre, en application de l'article 22 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, un rapport au Parlement sur l'application de cette loi et des dispositions des conventions ou traités internationaux relatives au statut de la langue française dans les institutions internationales.

J'ai reçu, le 18 septembre 2001, de M. le Premier président de la Cour des comptes, en application de l'article L.O. 132-3 du code des juridictions financières, le rapport annuel de la Cour des comptes sur la sécurité sociale.

22

**DÉPÔT DE RAPPORTS
SUR DES PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION**

M. le président. J'ai reçu, le 11 juillet 2001, de M. Didier Migaud, rapporteur général, un rapport n° 3227 fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur la proposition de résolution n° 3221 de M. Gérard Fuchs, rapporteur de la délégation pour l'Union européenne, sur l'avant-projet de budget général des Communautés européennes pour 2002 (n° E 1739).

J'ai reçu, le 12 septembre 2001, de M. Francis Hammel, un rapport n° 3260 fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de résolution de M. Jean-François Mattei tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation des personnes handicapées en France (n° 3079).

23

DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

M. le président. J'ai reçu, le 4 juillet 2001, de M. Jean-Michel Boucheron, un rapport d'information n° 3219, déposé en application de l'article 146 du règlement, par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le renseignement par l'image.

J'ai reçu, le 5 juillet 2001, de M. Gérard Fuchs, un rapport d'information n° 3220, déposé par la Délégation de l'Assemblée nationale pur l'Union européenne, sur l'avant-projet de budget général des Communautés européennes pour 2002.

J'ai reçu, le 9 juillet 2001, de MM. Dominique Bussereau et René Dosièr, un rapport n° 3222, déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la mise en place des institutions de la Nouvelle-Calédonie.

J'ai reçu, le 9 juillet 2001, de MM. Alain Barrau et Jean-Claude Lefort, un rapport d'information n° 3224, déposé par la Délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, sur des textes soumis à l'Assemblée nationale en application de l'article 88-4 de la Constitution du 19 mai au 26 juin 2001 (n°s E 1734 à E 1738, E 1746, E 1747, E 1750 et E 1754) et sur les textes n°s E 1583, E 1648, E 1685, E 1702, E 1722, E 1723, E 1726 et E 1730.

J'ai reçu, le 11 juillet 2001, de M. Michel Bouvard, un rapport d'information n° 3226, déposé en application de l'article 146 du règlement, par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur la taxe de séjour.

J'ai reçu, le 11 juillet 2001, de M. Didier Migaud, rapporteur général, un rapport d'information n° 3228, déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur l'application des dispositions fiscales contenues dans les lois de finances et dans les lois n° 98-546 du 2 juillet 1998 et n° 2001-458 du 30 mai 2001.

J'ai reçu, le 11 juillet 2001, de M. Jean-Pierre Brard, un rapport d'information n° 3229, déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur la sécurité des cartes bancaires.

J'ai reçu, le 23 juillet 2001, de M. Pascal Terrasse, un rapport d'information n° 3252, déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de M. Patrick Devedjian, un rapport n° 3282, déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en conclusion des travaux d'une mission d'évaluation et de contrôle constituée le 20 décembre 2000 sur l'emploi des moyens de la justice.

J'ai reçu, le 26 septembre 2001, de M. Alain Barrau, un rapport n° 3283, déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur la réforme de la coopération.

24

DÉPÔT D'UN RAPPORT DE L'OFFICE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

M. le président. J'ai reçu, le 3 juillet 2001, de M. Jean-Yves Le Déaut, premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, un rapport n° 3216 établi au nom de cet office, sur les perspectives offertes par la technologie de la pile à combustible.

25

COMMUNICATIONS RELATIVES AUX ASSEMBLÉES TERRITORIALES

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre une lettre, en date du 3 septembre 2001, relative à la consultation de l'assemblée territoriale de la Polynésie française sur le projet de loi, n° 3256, autorisant la ratification de la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (ensemble deux annexes).

Cette communication a été transmise à la commission des affaires étrangères.

J'ai reçu de M. le Premier ministre une lettre, en date du 20 septembre 2001, relative à la consultation de l'assemblée territoriale de la Polynésie française sur les projets de loi :

- autorisant l'approbation des amendements à la convention INTELSAT en vue de sa transformation en une société supervisée par une organisation intergouvernementale restructurée ;
- autorisant la ratification d'une convention internationale pour la répression du financement du terrorisme ;
- autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ;
- autorisant la ratification de l'accord entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, sur la libre circulation des personnes ;
- autorisant l'approbation de l'amendement III/I à la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination ;
- portant diverses dispositions d'ordre économique et financier ;
- autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- autorisant la ratification d'un protocole additionnel à l'accord entre la France, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique, relatif à l'application de garanties en France ;
- autorisant l'approbation de l'accord de siège entre le Gouvernement de la République française et l'organisation EUTELSAT.

Cette communication a été transmise à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan et à la commission des affaires étrangères.

26

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES

M. le président. Mardi 2 octobre 2001, à neuf heures, premières séance publique :

Nomination d'un vice-président de l'Assemblée nationale ;

Questions orales sans débat.

A quinze heures, deuxième séance publique :

Questions au Gouvernement ;

Eloge funèbre de Guy Hermier ;

Discussion, après déclaration d'urgence, du projet de loi, n° 3258, relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé :

MM. Claude Evin, Bernard Charles et Jean-Jacques Denis, rapporteurs au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (titres I^{er} à IV du rapport n° 3263).

A vingt et une heures, troisième séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la deuxième séance.

La séance est levée.

(La séance est levée à seize heures cinq.)

*Le Directeur du service du compte rendu intégral
de l'Assemblée nationale,
JEAN PINCHOT*

ERRATA

TRIBUNAUX DE COMMERCE

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la troisième séance du 27 mars 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 15, du 28 mars 2001)

Page 1472, 2^e colonne, art. L. 411-4, 3^e alinéa, 1^{re} ligne :

Au lieu de : « les causes des contrats »,

Lire : « les clauses des contrats ».

Page 1476, 1^{re} colonne, dernier alinéa, avant-dernière ligne :

Au lieu de : « avant le commencement »,

Lire : « avant le commencement ».

Page 1484, première colonne, dernier alinéa, dernière ligne :

Au lieu de : « complètement saisie »,

Lire : « compétemment saisie ».

Au compte rendu intégral de la première séance du 28 mars 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 16, du 29 mars 2001)

Page 1544, première colonne, amendement n° 106, troisième alinéa, cinquième page :

Au lieu de : « à bref délai. Si cette »,

Lire : « à bref délai.

Si cette ».

ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la deuxième séance du 28 mars 2001

(*Journal officiel*, Débat de l'Assemblée nationale, n° 16, du 29 mars 2001)

Page 1574, deuxième colonne, amendement n° 46, antépénultième alinéa, deuxième ligne :

Au lieu de : « nombre égal choisis »,

Lire : « nombre égal et choisis ».

Page 1592, première colonne, amendement n° 158, avant-dernier alinéa, dernière ligne :

Au lieu de : « ses fonctions.

Tout justiciable »,

Lire : « ses fonctions. Tout justiciable ».

Page 1593, première colonne, article 23, quatrième alinéa, première ligne :

Au lieu de : « Toutes activités »,

Lire : « Toutes les activités ».

Page 1593, première colonne, article 23, cinquième alinéa, sixième ligne :

Au lieu de : « de membres du conseil »,

Lire : « de membre du conseil ».

Page 1593, première colonne, article 23, avant-dernier alinéa, antépénultième ligne :

Au lieu de : « puis le mandataire »,

Lire : « puis de mandataire ».

Page 1594, deuxième colonne, amendement n° 70, dernier alinéa, deuxième ligne :

Au lieu de : « qu'il se conforment »,

Lire : « qu'ils se conforment ».

Page 1595, première colonne, article 28, avant-dernier alinéa, deuxième ligne :

Au lieu de : « un collègue »,

Lire : « un collègue ».

Page 1595, première colonne, article 28, dernier alinéa, troisième ligne :

Au lieu de : « peut après mis en demeure »,

Lire : « peut, après mise en demeure ».

Au compte rendu intégral de la séance du 29 mars 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 17, du 30 mars 2001)

Page 1615, deuxième colonne, amendement n° 81 rectifié, deuxième ligne :

Au lieu de : « un après »,

Lire : « un an après ».

PROTECTION DU PATRIMOINE

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la première séance du 3 avril 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 18, du 4 avril 2001)

Page 1645, première colonne, article 3, dernière ligne :

Au lieu de : « ou inscrits »,

Lire : « ou inscrit ».

Page 1647, deuxième colonne, amendement n° 1 rectifié, deuxième alinéa, deuxième ligne :

Au lieu de : « de classement d'un »,

Lire : « déclassement d'un ».

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la séance du 19 avril 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 23, du 20 avril 2001)

Page 2082, deuxième colonne, amendement n° 158, dernier alinéa, avant-dernière ligne :

Au lieu de : « choisi pas son président »,

Lire : « choisi par son président ».

AGENCE FRANÇAISE DE SÉCURITÉ SANITAIRE
ENVIRONNEMENTALE

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la troisième séance du 24 avril 2001
(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 24,
du 25 avril 2001)

Page 2198, deuxième colonne, dernier alinéa, dernière ligne :

Au lieu de : « de développement d'universités »,

Lire : « de développement, d'universités ».

PRIME POUR L'EMPLOI

(Nouvelle lecture)

Au compte rendu intégral de la troisième séance du 24 avril 2001
(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 24,
du 25 avril 2001)

Page 223, première colonne, avant-dernier alinéa, dernière ligne :

Au lieu de : « mentionné au I »,

Lire : « mentionnés au 1 ».

SÉCURITÉ QUOTIDIENNE

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la deuxième séance du 26 avril 2001
(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 26,
du 27 avril 2001)

Page 2381, deuxième colonne, amendement n° 216 rectifié,
art. 19, II, antépénultième ligne :

Au lieu de : « libertés de la détention »,

Lire : « libertés et de la détention ».

Page 2382, deuxième colonne, amendement n° 217, dernier
alinéa, avant-dernière ligne :

Au lieu de : « décrets en Conseil d'Etat »,

Lire : « décret en Conseil d'Etat ».

NOUVELLES RÉGULATIONS ÉCONOMIQUES

(Lecture définitive)

Au compte rendu intégral de la première séance du 2 mai 2001
(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 27,
du 3 mai 2001)

Page 2550, deuxième colonne, amendement n° 29, I, troi-
sième alinéa, dernière ligne :

Au lieu de : « L. 255-177 »,

Lire : « L. 225-177 ».

MESURES URGENTES DE RÉFORMES
À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la deuxième séance du 2 mai 2001
(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 27,
du 3 mai 2001)

Page 2584, deuxième colonne, amendement n° 78, deuxième
alinéa, quatrième ligne :

Au lieu de : « faire appel. En cours »,

Lire : « faire appel.

En cours ».

Page 2584, deuxième colonne, amendement n° 78, dernière
ligne :

Au lieu de : « maître d'ouvrage »,

Lire : « maître de l'ouvrage ».

Page 2592, première colonne, deuxième alinéa, troisième
ligne :

Au lieu de : « rejeté par défaut »,

Lire : « rejeté pour défaut ».

Page 2605, première colonne, amendement n° 51, dernier ali-
néa, troisième ligne :

Au lieu de : « marchés financiers de la »,

Lire : « marchés financiers et de la ».

COUVERTURE SOCIALE DES NON-SALARIÉS AGRICOLES

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la séance du 3 mai 2001

(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 28,
du 4 mai 2001)

Page 2648, deuxième colonne, premier alinéa, dixième ligne :

Au lieu de : « délai réglementaire. Cette sanction »,

Lire : « délai réglementaire.

Cette sanction ».

DIVERSES DISPOSITIONS D'ORDRE SOCIAL,
ÉDUCATIF ET CULTUREL

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la première séance du 10 mai 2001

(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 30,
du 11 mai 2001)

Page 2768, première colonne, deuxième alinéa, deuxième
ligne :

Au lieu de : « dehors ce ces heures »,

Lire : « dehors de ces heures ».

Page 2779, deuxième colonne, art. 17 *quindecies*, deuxième
alinéa, antépénultième ligne :

Au lieu de : « de ces règles »,

Lire : « de ses règles ».

MUSÉES DE FRANCE

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la 3^e séance du 10 mai 2001

(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 30,
du 11 mai 2001)

Page 2853, 1^{re} colonne, amendement n° 49 rectifié, II,
2^e ligne :

Au lieu de : « composées à due »,

Lire : « compensées à due ».

CORSE

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la 2^e séance du 17 mai 2001

(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 33,
du 18 mai 2001)

Page 3106, 1^{re} colonne, 1^{er} alinéa, 4^e ligne :

Au lieu de : « collectivité de Corse »,

Lire : « collectivité territoriale de Corse ».

MODERNISATION SOCIALE

(Deuxième lecture)

Au compte rendu intégral de la 3^e séance du 23 mai 2001

(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 35,
du 24 mai 2001)

Page 3386, 2^e colonne, article 40, 1^{er} alinéa, 1^{re} ligne :

Au lieu de : « article 900-1 »,

Lire : « article L. 900-1 ».

Page 3402, 1^{re} colonne, article 50 bis A, 2^e alinéa, 1^{re} ligne :

Au lieu de : « du présent avis »,

Lire : « du présent article ».

Page 3403, 2^e colonne, 4^e alinéa :

Au lieu de : « – le tout électeur ; »,

Lire : « – tout électeur ; ».

Page 3409, 2^e colonne, article 69, III, 1^{re} ligne :

Au lieu de : « deuxième et cinquième »,

Lire : « deuxième à cinquième ».

Page 3413, 2^e colonne, 4^e alinéa, 6^e ligne :

Au lieu de : « représentant plus »,

Lire : « représentent plus ».

Page 3424, 1^{re} colonne, amendement n° 175 rectifié, 2^e alinéa, 1^{re} ligne :

Au lieu de : « premier et septième »,

Lire : « premier à septième ».

Page 3428, 2^e colonne, 3^e alinéa, 2^e ligne :

Au lieu de : « dans les emplois »,

Lire : « dans des emplois ».

Page 3429, 2^e colonne, 9^e alinéa, avant-dernière ligne :

Au lieu de : « l'offre de présentation »,

Lire : « l'ordre de présentation ».

Page 3435, 2^e colonne, article 10 *quater*, I, 1^o, 9^e ligne :

Au lieu de : « ressort duquel »,

Lire : « ressort de laquelle ».

Page 3435, 2^e colonne, article 10 *quater*, 2^o, 2^e alinéa, 3^e ligne :

Au lieu de : « sont commés »,

Lire : « sont nommés ».

Page 3437, 2^e colonne, amendement n° 205 rectifié, avant-dernière ligne :

Au lieu de : « L. 143-1 »,

Lire : « L. 143-2-1 ».

Page 3443, dernier alinéa et page 3444, 1^{er} alinéa :

Au lieu de : « décret.

Ce décret précise »,

Lire : « décret. Ce décret précise ».

Page 3446, 1^{re} colonne, 2^e alinéa, 6^e ligne :

Au lieu de : « L. 344-1 d'orientation en faveur des personnes handicapées »,

Lire : « L. 344-1, ».

Page 3446, 1^{re} colonne, article L. 441-2, 2^e alinéa, 4^e ligne :

Au lieu de : « n'a pas pas été »,

Lire : « n'a pas été ».

Page 3446, 2^e colonne, antépénultième alinéa, 1^{re} ligne :

Au lieu de : « 10^o bis A. – L'article »,

Lire : « 10^o bis A l'article ».

Page 3446, 2^e colonne, avant-dernier alinéa, 1^{re} ligne :

Au lieu de : « 10^o ter A. – L'article »,

Lire : « 10^o ter A l'article ».

Page 3458, 2^e colonne, amendement n° 223 2^e rectification, 6^e alinéa, 3^e ligne :

Au lieu de : « dentistes dont recrutés »,

Lire : « dentistes sont recrutés ».

Page 3467, 1^{re} colonne, article 28 *ter*, II, 2^e ligne :

Au lieu de : « L. 241-3 »,

Lire : « L. 241-3-1 ».

FORÊT

(Deuxième lecture)

Au compte rendu intégral de la 3^e séance du 29 mai 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 36, du 30 mai 2001)

Page 3607, 1^{re} colonne, article 11, I, 2^o, 2^e alinéa, antépénultième ligne :

Au lieu de : « Au niveau d'une zone »,

Lire : « au niveau national, soit au niveau d'une zone ».

Page 3611, 2^e colonne, amendement n° 89, 3^e alinéa, dernière ligne :

Au lieu de : « ministre »,

Lire : « ministère ».

Page 3611, 2^e colonne, amendement n° 89, dernier alinéa, 3^e ligne :

Au lieu de : « des conditions elles-mêmes »,

Lire : « des conditions également ».

Page 3634, 2^e colonne, 1^{er} alinéa, 1^{re} ligne :

Au lieu de : « Soit des personnes »,

Lire : « Soit personnes ».

Page 3638, 2^e colonne, 1^{er} alinéa, antépénultième ligne :

Au lieu de : « ou du décès »,

Lire : « ou de décès ».

Page 3639, 1^{re} colonne, 1^{er} alinéa, 2^e ligne :

Au lieu de : « parts d'intérêt détenus »,

Lire : « parts d'intérêt détenues ».

Page 3644, 2^e colonne, dernier alinéa, 2^e ligne :

Au lieu de : « garantie durable »,

Lire : « garantie de gestion durable ».

Page 3645, 1^{re} colonne, B, 1, antépénultième ligne :

Au lieu de : « selon le manquement »,

Lire : « selon que le manquement ».

MOUVEMENTS SECTAIRES

(Deuxième lecture)

Au compte rendu intégral de la 1^{re} séance du 30 mai 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 37, du 31 mai 2001)

Page 3691, 1^{re} colonne, article 11, dernier alinéa, avant-dernière ligne :

Au lieu de : « articles L. 213-1 »,

Lire : « articles L. 121-6 et L. 213-1 ».

ACCÈS AUX ORIGINES PERSONNELLES

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la 2^e séance du 31 mai 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 38, du 1^{er} juin 2001)

Page 3767, 2^e colonne, amendement n° 16, antépénultième ligne :

Au lieu de : « est en priorité confié »,

Lire : « est confié ».

Page 3771, 1^{re} colonne, dernier alinéa, première ligne :

Au lieu de : « 1^o Il doit »,

Lire : « Il doit ».

RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET DE 1999

(Deuxième lecture)

Au compte rendu intégral de la 2^e séance du 6 juin 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 40, du 7 juin 2001)

Page 3969, A, *Budget général*, ligne « Dépenses militaires », colonne « Charges » :

Au lieu de : « 178 345 124 382,86 »,

Lire : « 178 345 124 832,86 ».

Page 3969, A, *Budgets annexes*, ligne « Prestations sociales agricoles », colonne « Charges » et colonne « Ressources » :

Au lieu de : « 95 747 866 110,79 »,

Lire : « 95 747 266 110,79 ».

Page 3972, Aviation civile, ligne « 1^{re} exploitation », colonne « Total des crédits » :

Au lieu de : « 6 772 364 815 »,

Lire : « 6 722 364 815 ».

Page 3972, Aviation civile, ligne « Totaux », colonne « Modifications de crédits en liaison avec la réalisation de certaines ressources » :

Au lieu de : « 26 403,842 »,

Lire : « 26 403 842 ».

Page 3972, Ordre de la Libération, ligne « 2^e Opérations en capital », colonne « Crédits reportés à 2000 » :

Au lieu de : « 848 093 »,

Lire : « 818 093 ».

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

(Nouvelle lecture)

Au compte rendu intégral de la séance du 7 juin 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 41, du 8 juin 2001)

Page 4001, 1^{re} colonne, 2^e alinéa, avant-dernière ligne :

Au lieu de : « destinée à la rémunérer »,

Lire : « destinée à le rémunérer ».

Page 4016, 1^{re} colonne, amendement n° 28 rectifié, 2^e alinéa :
Au lieu de : « Le 2^e alinéa de l'article L. 135-1 du code de la sécurité sociale est complété par les mots : "ainsi que le fonds de financement", »

Lire : « Après le 2^e alinéa de l'article L. 135-1 du code de la sécurité sociale, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :
 "Le Fonds de solidarité vieillesse gère également le Fonds de financement" ».

Page 4016, 1^{re} colonne, amendement n° 29, II, 3^e ligne :

Au lieu de : « "1,05 %", au fonds »,

Lire : « "1,05 %, au fonds" ».

Page 4016, 1^{re} colonne, amendement n° 29, II, dernière ligne :

Au lieu de : « 0,1 % »,

Lire : « 0,1 %" ».

MODERNISATION SOCIALE

(Deuxième lecture)

Au compte rendu intégral de la 3^e séance du 12 juin 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 42, du 13 juin 2001)

Page 4109, 2^e colonne, amendement n° 10 rectifié, dernière ligne :

Au lieu de : « les formes requises »,

Lire : « les formes prévues ci-dessus ».

DIVERSES DISPOSITIONS D'ORDRE SOCIAL, ÉDUCATIF ET CULTUREL

(Nouvelle lecture)

Au compte rendu intégral de la 3^e séance du 12 juin 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 42, du 13 juin 2001)

Page 4131, 1^{re} colonne, article L. 227-6, 1^{er} alinéa, 4^e ligne :

Au lieu de : « s'il fait »,

Lire : « s'il a fait ».

AUTORITÉ PARENTALE

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la 2^e séance du 14 juin 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 44 du 15 juin 2001)

Page 4290, 1^{re} colonne, article 7, V, 2^e ligne :

Au lieu de : « priorité ou »,

Lire : « propriété ou ».

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la 3^e séance du 14 juin 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 44, du 15 juin 2001)

Page 4345, 2^e colonne, amendement n° 144, dernier alinéa, 1^{re} ligne :

Au lieu de : « est soumis au maire »,

Lire : « est transmis au maire ».

Au compte rendu intégral de la 3^e séance du 19 juin 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 45, du 20 juin 2001)

Page 4464, 1^{re} colonne, amendement n° 156 rectifié, dernier alinéa, 1^{re} ligne :

Au lieu de : « Art. L. 4131-9-1 »,

Lire : « Art. L. 4132-9-1 ».

Page 4480, 2^e colonne, amendement n° 744, dernier alinéa, 4^e ligne :

Au lieu de : « général en l'absence »,

Lire : « régional en l'absence ».

Page 4498, 1^{re} colonne, amendement n° 171, 4^e ligne :

Au lieu de : « L. 2121-12-1, L. 2121-12-1, L. 2121-19 »,

Lire : « L. 2121-12-1, L. 2121-19 ».

Page 4498, 2^e colonne, article 16, avant le II, insérer le paragraphe suivant :

« Art. 16. – 1. – L'intitulé de la section 4-1 du chapitre II du titre II du livre I^{er} du code du travail est complété par les mots : "ainsi qu'aux salariés candidats aux élections municipales, cantonales et régionales". »

Page 4518, 1^{re} colonne, amendement n° 726 rectifié, dernière ligne :

Au lieu de : « à l'article L. 2123-25-2 »,

Lire : « de l'article L. 2123-25-2 ».

Au compte rendu intégral de la 1^{re} séance du 20 juin 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 46, du 21 juin 2001)

Page 4580, 1^{re} colonne, amendement n° 597 2^e rectification, dernier alinéa, 10^e ligne :

Au lieu de : « en outre, sur des surfaces dont l'intégrité conditionne le respect de la sécurité et de la salubrité publiques, comporter »,

Lire : « en outre, comporter ».

LOIS DE FINANCES

(Deuxième lecture)

Au compte rendu intégral de la 2^e séance du 21 juin 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 47, du 22 juin 2001)

Page 4678, 2^e colonne, article 14, dernier alinéa, 7^e ligne :

Au lieu de : « mentionné. En cas d'urgence »,

Lire : « mentionné.

En cas d'urgence ».

Page 4686, 2^e colonne, 1^{er} alinéa, 3^e ligne :

Au lieu de : « total des recettes constatées »,

Lire : « total des recettes constatées ».

Page 4686, 2^e colonne, 1^{er} alinéa, 1^{re} ligne :

Au lieu de : « En cours d'année »,

Lire : « Si en cours d'année ».

Page 4692, 1^{re} colonne, article 32, dernier alinéa, avant-dernière ligne :

Au lieu de : « l'article 48 leur »,

Lire : « l'article 48 *nonies* leur ».

Page 4695, 2^e colonne, amendement n° 54, antépénultième ligne :

Au lieu de : « article 8 *duodecies* »,

Lire : « article 48 *duodecies* ».

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

(Première lecture)

Au compte rendu intégral de la 1^{re} séance du 25 juin 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 48, du 26 juin 2001)

Page 4726, 2^e colonne, 2^e alinéa, 4^e ligne :

Au lieu de : « culturelles, aux interventions »,

Lire : « culturelles et aux interventions ».

Au compte rendu intégral de la 2^e séance du 25 juin 2001

(*Journal officiel*, Débats de l'Assemblée nationale, n° 48, du 26 juin 2001)

Page 4792, 2^e colonne, 1^{er} alinéa, dernière ligne :

Au lieu de : « du comité ses règles »,

Lire : « du comité et ses règles ».

Page 4807, 1^{re} colonne, amendement n° 4, dernier alinéa, 2^e ligne :

Au lieu de : « au plus scrutin »,

Lire : « au scrutin ».

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

(Lecture définitive)

Au compte rendu intégral de la deuxième séance du 26 juin 2001
Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 49,
 du 27 juin 2001)

Page 4883, première colonne, première ligne :

Au lieu de : « L. 232-9 à L. 239-11 ».**Lire :** « L. 232-9 à L. 232-11 ».

FORÊT

(Commission mixte paritaire)

Au compte rendu intégral de la première séance du 27 juin 2001
(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 50,
 du 27 juin 2001)

Page 4966, deuxième colonne, premier alinéa, première ligne :

Au lieu de : « dans les conditions »,**Lire :** « dans des conditions ».

Page 4969, première colonne, article 3, I, première ligne :

Au lieu de : « livre III du forestier »,**Lire :** « Livre III du code forestier ».

Page 4969, première colonne, article 3, I, troisième alinéa,
 antépénultième ligne :

Au lieu de : « ouverts du public »,**Lire :** « ouverts au public ».

Page 4969, deuxième colonne, article 4, II, deuxième alinéa,
 dernière ligne :

Au lieu de : « et autre bois »,**Lire :** « et autres bois ».

Page 4970, deuxième colonne, article 5 A, premier alinéa,
 antépénultième ligne :

Au lieu de : « locales encourageant les initiatives »,**Lire :** « locales encourageant les initiatives ».

Page 4974, première colonne, article 12, II, premier alinéa :

Au lieu de : « II. – Le 1^o »,**Lire :** « II. – 1. Le 1^o ».

Page 4976, première colonne, deuxième alinéa, première
 ligne :

Au lieu de : « Le chapitre du titre »,**Lire :** « Le chapitre VI du titre ».

Page 4981, première colonne, article 27, troisième alinéa, pre-
 mière ligne :

Au lieu de : « du 5^o D de l'article »,**Lire :** « du 5^o de l'article ».

Page 4986, première colonne, sixième alinéa, dernière ligne :

Au lieu de : « deuxième, vingtième »,**Lire :** « dixième, vingtième ».

SÉCURITÉ QUOTIDIENNE

(Nouvelle lecture)

Au compte rendu intégral de la deuxième séance du 27 juin 2001
(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 50,
 du 28 juin 2001)

Page 5039, première colonne, amendement n° 63, dernier ali-
 néa, antépénultième ligne :

Au lieu de : « cliniques, en vue »,**Lire :** « cliniques et biologiques, en vue ».

DROITS DU CONJOINT SURVIVANT

(Deuxième lecture)

Au compte rendu intégral de la première séance du 28 juin 2001
(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 51,
 du 29 juin 2001)

Page 5122, première colonne, amendement n° 21, rectifié, I,
 première ligne :

Au lieu de : « I. – Le deuxième alinéa »,**Lire :** « I. – Le dixième alinéa ».

Page 5122, deuxième colonne, amendement n° 22, dernier ali-
 néa, cinquième ligne :

Au lieu de : « contre lequel il n'existe »,**Lire :** « contre lequel n'existe ».

DISPOSITIONS D'ORDRE SOCIAL, ÉDUCATIF ET CULTUREL

(Lecture définitive)

Au compte rendu intégral de la première séance du 28 juin 2001
(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 51,
 du 29 juin 2001)

Page 5154, première colonne, Art. L. 135-10, premier alinéa,
 troisième ligne :

Au lieu de : « selon les modalités fixées par le décret »,**Lire :** « selon des modalités fixées par décret ».

Page 5154, première colonne, Art. L. 135-14, deuxième ali-
 néa, dernière ligne :

Au lieu de : « et du directeur »,**Lire :** « et du directoire ».

Page 5155, deuxième colonne, Article 12-II, deuxième ligne :

Au lieu de : « l'article du décret »,**Lire :** « l'article 5 du décret ».

DIVERSES MESURES D'ORDRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

(Nouvelle lecture)

Au compte rendu intégral de la première séance du 28 juin 2001
(Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, n° 51,
 du 29 juin 2001)

Page 5210, deuxième colonne, article 14, I, deuxième alinéa :

Au lieu de : « I^o L'article »,**Lire :** « I^o A l'article ».

Page 5218, première colonne, amendement n° 48, dernier ali-
 néa, dernière ligne :

Au lieu de : « I^o et 4^o »,**Lire :** « I^o à 4^o ».

ORDRE DU JOUR

ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

(Réunion du lundi 1^{er} octobre 2001)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra du mardi
 2 octobre au vendredi 19 octobre 2001 inclus a été ainsi fixé :

Mardi 2 octobre 2001 :Le matin, à *neuf heures* :

Nomination d'un vice-président de l'Assemblée nationale.

Questions orales sans débat.

L'après-midi, à *quinze heures*, après les questions au Gouver-
 nement, et le soir, à *vingt et une heures* :

Eloge funèbre de Guy Hermier.

Discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à
 la qualité du système de santé (n^{os} 3258, 3263).

Mercredi 3 octobre 2001 :L'après-midi, à *quinze heures*, et le soir, à *vingt et une heures* :

Déclaration du Gouvernement sur la situation consécutive aux
 attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amé-
 rique et débat sur cette déclaration.

Suite de la discussion du projet de loi relatif aux droits des
 malades et à la qualité du système de santé (n^{os} 3258, 3263).

Jeudi 4 octobre 2001 :

Le matin, à *neuf heures*, l'après-midi, à *quinze heures*, et le
 soir, à *vingt et une heures* :

Suite de la discussion du projet de loi relatif aux droits des
 malades et à la qualité du système de santé (n^{os} 3258, 3263).

Mardi 9 octobre 2001 :Le matin, à *neuf heures* :

Discussion de la proposition de loi de M. François Colcombet
 relative à la réforme du divorce (n° 3189).

(Séance réservée à un ordre du jour fixé par l'Assemblée, en application de l'article 48, alinéa 3, de la Constitution.)

L'après-midi, à quinze heures, après les questions au Gouvernement, et le soir, à vingt et une heures :

Discussion du projet de loi de règlement définitif du budget de 2000 (n° 3218).

Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et à la Cour des comptes (n° 3051).

Mercredi 10 octobre 2001 :

L'après-midi, à quinze heures, après les questions au Gouvernement, et le soir, à vingt et une heures :

Discussion du projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre (n° 2940).

Discussion du projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes (n° 3206).

Jeudi 11 octobre 2001 :

Le matin, à neuf heures :

Discussion de la proposition de loi de M. Henri Cuq tendant à modifier l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 ainsi qu'à renforcer la protection des mineurs (n° 3122 rectifié).

(Séance réservée à un ordre du jour fixé par l'Assemblée, en application de l'article 48, alinéa 3, de la Constitution.)

L'après-midi, à quinze heures, et le soir, à vingt et une heures :

Discussion soit sur rapport de la commission mixte paritaire, soit en nouvelle lecture, de la proposition de loi de M. Jacques Rebillard portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail, de la vie privée et les maladies professionnelles.

Discussion soit sur rapport de la commission mixte paritaire, soit en nouvelle lecture, de la proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi.

Discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle (nos 3149, 3265).

Eventuellement, suite de la discussion du projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre (n° 2940).

Eventuellement, suite de la discussion du projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes (n° 3206).

Mardi 16 octobre 2001 :

Le matin, à neuf heures :

Questions orales sans débat.

L'après-midi, à quinze heures, après les questions au Gouvernement, et le soir, à vingt et une heures :

Discussion générale et discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2002 (n° 3262).

Mercredi 17 octobre 2001, le matin, à neuf heures, l'après-midi, à quinze heures, après les questions au Gouvernement, et le soir, à vingt et une heures, et **jeudi 18 octobre 2001**, l'après-midi, à quinze heures, et le soir, à vingt et une heures :

Suite de la discussion générale et discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 2002 (n° 3262).

Eventuellement **vendredi 19 octobre 2001 :**

Le matin, à neuf heures, l'après-midi, à quinze heures, et le soir, à vingt et une heures :

Suite de l'ordre du jour de la veille.

Calendrier de la discussion en séance publique de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 2002

(Conférence des présidents du lundi 1^{er} octobre 2001)

Durée de séance
prévisionnelle

Lundi 29 octobre 2001 :

Matin :

Enseignement supérieur 2 h 45

Après-midi et soir :

Outre-mer 6 h 40

Mardi 30 octobre 2001 (Après-midi et soir) :

Environnement 4 h 10

Mercredi 31 octobre 2001 (matin et après-midi) :

Intérieur 6 h 05

Lundi 5 novembre 2001 :

Matin :

Logement : *nouvelle procédure*.

Après-midi et soir : Agriculture et pêche ;
BAPSA 7 h 20

Mardi 6 novembre 2001 (Après-midi et soir) :

Emploi 6 h 00

Mercredi 7 novembre 2001 :

Matin :

Tourisme 3 h 05

Après-midi et soir :

Budgets annexes de la Légion d'honneur et de
l'ordre de la Libération 0 h 20

Justice : *nouvelle procédure*.

Anciens combattants 4 h 25

Jeudi 8 novembre 2001 :

Après-midi :

Enseignement scolaire 3 h 50

Soir :

Ville 3 h 35

Vendredi 9 novembre 2001 :

Matin :

Affaires étrangères et coopération : *nouvelle procédure*.

Après-midi :

Petites et moyennes entreprises, commerce et
artisanat 4 h 25

Soir :

Communication 3 h 40

Lundi 12 novembre 2001 (Après-midi et soir) :

Solidarité et santé ; économie solidaire 7 h 25

Mardi 13 novembre 2001 (Après-midi et soir) :

Equipement et transports ; budget annexe de
l'aviation civile 6 h 20

Mercredi 14 novembre 2001 :

Matin :

Aménagement du territoire 5 h 20

Après-midi :

Aménagement du territoire (*suite*).
Enseignement professionnel 2 h 10

Soir :

Services du Premier ministre : services généraux,
SGDN, Conseil économique et social, Plan,
budget annexe des Journaux officiels 2 h 20

Jeudi 15 novembre 2001 (Après-midi et soir) :

Défense 7 h 20

Vendredi 16 novembre 2001 :

Matin :

Jeunesse et sports : *nouvelle procédure*.

Recherche : *nouvelle procédure*.

Après-midi et soir :

Fonction publique et réforme de l'Etat 2 h 55

Industrie, Poste et télécommunications 4 h 35

Durée de séance
prévisionnelle**Lundi 19 novembre 2001 :**

Matin :

Culture : *nouvelle procédure*.Economie et finances : charges communes, services financiers, budget annexe des Monnaies et médailles, comptes spéciaux du Trésor, taxes parafiscales ; commerce extérieur : *nouvelle procédure*.

Après-midi et soir :

Economie et finances : charges communes, services financiers, budget annexe des Monnaies et médailles, comptes spéciaux du Trésor, taxes parafiscales ; commerce extérieur (*suite*).

Articles non rattachés.

Mardi 20 novembre 2001 :

Matin :

Suite des articles non rattachés.

Après-midi :

Éventuellement, explications de vote et vote sur l'ensemble du projet de loi de finances.

**Calendrier de passage en commission élargie
des budgets examinés selon la nouvelle procédure****Jeudi 18 octobre 2001** (matin) : Affaires étrangères et coopération.**Mercredi 24 octobre 2001** (matin) : Logement.**Mardi 30 octobre 2001** (matin) : Justice.**Mardi 6 novembre 2001** (matin) : Jeunesse et sports.**Jeudi 8 novembre 2001** (matin) : Recherche.**Mardi 13 novembre 2001** (matin) : Culture.**Jeudi 15 novembre 2001** (matin) : Economie et finances : charges communes, services financiers, budget annexe des Monnaies et médailles, comptes spéciaux du Trésor, taxes parafiscales ; commerce extérieur.**Ordre du jour prévisionnel***(Application de l'article 48, alinéa 5, du règlement)*

M. le ministre des relations avec le Parlement a transmis à M. le président de l'Assemblée nationale la lettre suivante :

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous communiquer, en application de l'article 48, alinéa 5, du règlement de l'Assemblée nationale, le calendrier prévisionnel de l'ordre du jour prioritaire pour les prochains mois.

Comme il est d'usage et conformément à la décision du Conseil constitutionnel du 15 décembre 1995, j'assortirai ce calendrier des réserves relatives au caractère indicatif de cette programmation, qui ne saurait lier le Gouvernement dans l'exercice des prérogatives mentionnées à l'article 48, alinéa premier, de la Constitution.

Première quinzaine d'octobre :

- première lecture du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé ;
- première lecture du projet de loi portant règlement définitif du budget de 2000 ;
- seconde lecture du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et à la Cour des comptes ;
- première lecture du projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre ;
- première lecture du projet de loi portant ratification de l'ordonnance transposant certaines dispositions de la directive relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou dernière lecture de la proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles ;

- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou dernière lecture de la proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi ;
- première lecture de la proposition de loi relative à la création d'établissements publics à caractère culturel.

Deuxième quinzaine d'octobre :

- première lecture du projet de loi de finances pour 2002 ;
- première lecture du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 ;
- dernière lecture du projet de loi relatif à la sécurité quotidienne.

Première quinzaine de novembre :

- suite de la première lecture du projet de loi de finances pour 2002 ;
- dernière lecture de la proposition de loi portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles ;
- dernière lecture de la proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi.

Deuxième quinzaine de novembre :

- suite de la première lecture du projet de loi de finances pour 2002 ;
- dernière lecture du projet de loi portant diverses mesures urgentes à caractère économique et financier ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture de la proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins ;
- seconde lecture du projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi relatif à la Corse ;
- éventuellement, lecture des conclusions de la commission mixte paritaire du projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport et aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre.

Première quinzaine de décembre :

- dernière lecture du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 ;
- première lecture du projet de loi de finances rectificative pour 2001 ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi de modernisation sociale ;
- deuxième lecture de la proposition de loi relative à l'autorité parentale ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et à la Cour des comptes ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi de finances pour 2002.

Deuxième quinzaine de décembre :

- dernière lecture du projet de loi relatif à la Corse ;
- dernière lecture du projet de loi de modernisation sociale ;
- éventuellement, nouvelle lecture du projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi relatif aux musées de France ;
- dernière lecture du projet de loi de finances pour 2002 ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi de finances rectificative pour 2001 ;
- dernière lecture du projet de loi de finances rectificative pour 2001.

En janvier :

- première lecture du projet de loi portant sur la réforme de la politique de l'eau ;
- première lecture du projet de loi relatif à la bioéthique ;

- deuxième lecture de la proposition de loi relative au nom patronymique ;
- première lecture du projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- nouvelle lecture du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

En février :

- dernière lecture de la proposition de loi relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins ;
- dernière lecture du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et à la Cour des comptes ;
- dernière lecture du projet de loi relatif aux musées de France ;
- dernière lecture du projet de loi renouvant l'action sociale et médico-sociale ;
- nouvelle lecture du projet de loi relatif à la démocratie de proximité ;
- première lecture du projet de loi d'orientation sur l'artisanat ;
- dernière lecture du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture de la proposition de loi relative à l'autorité parentale ;
- lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles ;
- deuxième lecture de la proposition de loi relative à la réforme du divorce ;
- dernière lecture du projet de loi relatif à la démocratie de proximité ;
- dernière lecture de la proposition de loi relative à l'autorité parentale ;
- dernière lecture du projet de loi relatif à l'accès aux origines personnelles.

DÉMISSION DE DÉPUTÉS

M. le Président de l'Assemblée nationale a reçu une lettre par laquelle M. Elie Hoarau, député de la quatrième circonscription de la Réunion, se démet de son mandat de député.

Acte a été pris de cette démission au *Journal officiel* (Lois et Décrets) du mercredi 18 juillet 2001.

Dans sa séance du lundi 1^{er} octobre 2001, l'Assemblée nationale a pris acte de la démission de M. Jean-Pierre Delalande, député de la sixième circonscription du Val-d'Oise.

MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Députés élus sénateurs

Il résulte d'une communication de M. le ministre de l'intérieur du 24 septembre 2001 que MM. Jacques Blanc, député de la Lozère, Didier Boulaud, député de la Nièvre, Yves Dauge, député d'Indre-et-Loire, Eric Doligé, député du Loiret, Jean-Claude Etienne, député de la Marne, André Labarrère, député des Pyrénées-Atlantiques, et Louis Mermaz, député de l'Isère, ont été élus sénateurs le 23 septembre 2001.

En application de l'article L.O. 137 du code électoral, ils cessent d'appartenir à l'Assemblée nationale.

Toutefois, la vacance de leurs sièges ne sera proclamée qu'à l'expiration des délais ou à l'issue des procédures prévus par l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel.

DÉCÈS DE DÉPUTÉS

M. le Président de l'Assemblée nationale a le regret de porter à la connaissance de Mmes et MM. les députés le décès de Guy Hermier, député de la quatrième circonscription des Bouches-du-Rhône, survenu le 28 juillet 2001 et de Claude Desbons, député de la première circonscription du Gers, survenu le 24 septembre 2001.

REMPLACEMENT DE DÉPUTÉS DÉCÉDÉS

Par deux communications du 30 juillet 2001 et du 25 septembre 2001 faites en application des articles L.O. 176-1 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur a informé M. le Président de l'Assemblée nationale que Guy Hermier, député de la quatrième circonscription des Bouches-du-Rhône, décédé le 28 juillet 2001 et Claude Desbons, député de la première circonscription du Gers, décédé le 24 septembre 2001, sont remplacés jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale par M. Jean Dufour et M. Jean-Pierre Pujol, élus en même temps qu'eux à cet effet.

CESSATION DE MANDAT ET REMPLACEMENT D'UN DÉPUTÉ MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Vu l'article 23 de la Constitution,

Vu l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, notamment son article premier, et l'article L.O. 153 du code électoral,

Vu le décret du 10 juillet 2001 publié au *Journal officiel* du 11 juillet 2001 relatif à la composition du Gouvernement,

M. le Président de l'Assemblée nationale a pris acte de la cessation, le 10 août 2001, à minuit, du mandat de député de M. Yves Cochet, nommé ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Par une communication en date du 11 août 2001 de M. le ministre de l'intérieur, faite en application des articles L.O. 176-1 et L.O. 179 du code électoral, M. le Président a été informé que M. Yves Cochet, député de la septième circonscription du Val-d'Oise, est remplacé jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale par M. Didier Arnal, élu en même temps que lui à cet effet.

MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DES GROUPES

(*Journal officiel*, Lois et Décrets, du 31 juillet 2001)

GRUPE COMMUNISTE

(32 membres au lieu de 33)

Supprimer le nom de M. Guy Hermier.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

(5 membres au lieu de 4)

Ajouter le nom de M. Jean Dufour.

(*Journal officiel*, Lois et Décrets, du 12 août 2001)

GRUPE RADICAL, CITOYEN ET VERT

(29 membres au lieu de 30)

Supprimer le nom de M. Yves Cochet.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

(6 membres au lieu de 5)

Ajouter le nom de M. Didier Arnal.

(*Journal officiel*, Lois et Décrets, du 14 août 2001)

GRUPE SOCIALISTE

(245 membres au lieu de 244)

Ajouter le nom de M. Didier Arnal.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

(5 membres au lieu de 6)

Supprimer le nom de M. Didier Arnal.

(*Journal officiel*, Lois et Décrets, du 5 septembre 2001)

GRUPE COMMUNISTE

(33 membres au lieu de 32)

Ajouter le nom de M. Jean Dufour.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

(4 membres au lieu de 5)

Supprimer le nom de M. Jean Dufour.

(*Journal officiel*, Lois et Décrets, du 26 septembre 2001)

GROUPE SOCIALISTE

(243 membres au lieu de 245)

Supprimer les noms de MM. Bernard Seux et de Claude Desbons.

GROUPE RADICAL, CITOYEN ET VERT

(30 membres au lieu de 29)

Ajouter le nom de M. Bernard Seux.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

(5 membres au lieu de 4)

Ajouter le nom de M. Jean-Pierre Pujol.

Listes des membres des groupes

(*Journal officiel*, Lois et Décrets,
du 28 septembre 2001)

GROUPE SOCIALISTE

(243 membres)

MM. Maurice Adevah-Poeuf, Stéphane Alaize, Damien Alary, Mme Sylvie Andrieux-Bacquet, MM. Didier Arnal, Jean-Marie Aubron, Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bacquet, Dominique Baert, Jean-Pierre Baeumler, Jean-Pierre Balduyck, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Alain Barrau, Jacques Bascou, Christian Bataille, Jean-Claude Bateux, Jean-Claude Beauchaud, Mme Yvette Benayoun-Nakache, MM. Henri Bertholet, Eric Besson, Jean-Louis Bianco, André Billardon, Jean-Pierre Blazy, Serge Blisko, Patrick Bloche, Jean-Marie Bockel, Jean-Claude Bois, Daniel Boisserie, Maxime Bono, Augustin Bonrepaux, André Borel, Jean-Michel Boucheron, Jean-Claude Boulard, Didier Boulard, Michel Bourgeois, Pierre Bourguignon, Christian Bourquin, Mme Danielle Bousquet, MM. Jean-Pierre Braine, Pierre Brana, Jean-Paul Bret, Mme Nicole Bricq, MM. François Brottes, Vincent Burroni, Marcel Cabiddu, Alain Cacheux, Jérôme Cahuzac, Jean-Christophe Cambadélis, Thierry Carcenac, Christophe Caresche, Mme Odette Casanova, MM. Laurent Cathala, Jean-Yves Cautlet, Bernard Cazeneuve, Jean-Paul Chanteguet, Michel Charzat, Guy-Michel Chauveau, Jean-Claude Chazal, Daniel Chevallier, Didier Chouat, Alain Claeys, Mme Marie-Françoise Clergeau, MM. Gilles Cocquempot, Jean Codognès, Pierre Cohen, François Colombat, Mme Monique Collange, MM. François Cuillandre, Jacky Darne, Michel Dasseux, Yves Dauge, Mme Martine David, MM. Bernard Davoine, Philippe Decaudin, Marcel Dehoux, Jean Delobel, François Deluga, Jean-Jacques Denis, Mme Monique Denise, MM. Bernard Derosier, Michel Destot, Marc Dolez, François Dosé, René Dosièr, Mme Brigitte Douay, MM. Julien Dray, Tony Dreyfus, Pierre Ducout, Jean-Pierre Dufau, Jean-Louis Dumont, Mme Laurence Dumont, MM. Dominique Dupilet, Jean-Paul Dupré, Yves Durand, Jean-Paul Durieux, Philippe Duron, Henri Emmanuelli, Jean Espilondo, Michel Etiévant, Claude Evin, Alain Fabre-Pujol, Albert Facon, Mme Nicole Feidt, MM. Jean-Jacques Filleul, Jacques Fleury, Jacques Floch, Pierre Forgues, Raymond Forni, Jean-Louis Fousseret, Michel Françaix, Georges Frêche, Michel Fromet, Gérard Fuchs, Robert Gaïa, Yann Galut, Roland Garrigues, Jean-Yves Gateaud, Jean Gaubert, Mme Catherine Génisson, MM. André Godin, Gaëtan Gorce, Alain Gouriou, Gérard Gouzes, Bernard Grasset, Michel Grégoire, Mme Odette Grzegorzulka, MM. Jacques Guyard, Francis Hamel, Mme Cécile Helle, MM. Edmond Hervé, Jacques Heuclin, François Hollande, Jean-Louis Idiart, Mme Françoise Imbert, MM. Claude Jacquot, Serge Janquin, Jacky Jaulneau, Patrick Jeanne, Armand Jung, Jean-Noël Kerdraon, Bertrand Kern, Jean-Pierre Kuchaida, André Labarrère, Mme Conchita Lacuey, MM. Jérôme Lambert, François Lamy, Claude Lanfranca, Jean Launay, Mmes Jacqueline Lazard, Christine Lazerges, MM. Gilbert Le Bris, André Lebrun, Jean-Yves Le Déaut, Mme Claudine Ledoux, MM. Jean-Yves Le Drian, Michel Lefait, Jean Le Garrec, Jean-Marie Le Guen, Patrick Lemasle, Georges Lemoine, Bruno Le Roux, René Leroux, Jean-Claude Leroy, Alain Le Vern, Michel Liebgott, Mme Martine Lignières-Cassou, MM. Gérard Lindeperg, François Loncle, Bernard

Madrelle, René Mangin, Jean-Pierre Marché, Daniel Marcovitch, Didier Marie, Jean-Paul Mariot, Mme Béatrice Marre, MM. Marius Masse, Didier Mathus, Gilbert Maurer, Guy Menut, Louis Mermaz, Roland Metzinger, Louis Mexandeau, Jean Michel, Didier Migaud, Mme Hélène Mignon, MM. Gilbert Mitterrand, Yvon Montané, Gabriel Montchamont, Arnaud Montebourg, Philippe Nauche, Bernard Nayral, Henri Nayrou, Mme Véronique Neiertz, MM. Alain Néri, Michel Pajon, Joseph Parrenin, Vincent Peillon, Germinal Peiro, Jean-Claude Perez, Jean-Pierre Pernot, Mmes Marie-Françoise Pérol-Dumont, Geneviève Perrin-Gaillard, M. François Perrot, Mmes Annette Peulvast-Bergeal, Catherine Picard, MM. Paul Quilès, Alfred Recours, Gérard Revol, Mme Marie-Line Reynaud, MM. Patrick Rimbart, Jean-Claude Robert, Alain Rodet, Marcel Rogemont, Bernard Roman, Yves Rome, Gilbert Roseau, Joseph Rossignol, Mme Yvette Roudy, MM. Jean Rouger, René Rouquet, Michel Sainte-Marie, Mme Odile Saugues, MM. Patrick Sève, Henri Sicre, Dominique Strauss-Kahn, Michel Tamaya, MM. Yves Tavernier, Pascal Terrasse, Gérard Terrier, Mmes Marisol Touraine, Odette Trupin, MM. Joseph Tyrode, Daniel Vachez, André Vallini, André Vauchez, Michel Vauzelle, Michel Vergnier, Alain Veyret, Alain Vidalies, Jean-Claude Violet, Philippe Vuilque, Kofi Yamgnane.

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement

(10 membres)

MM. Yvon Abiven, Léo Andy, Alain Calmat, Jean-Claude Daniel, Camille Darsières, Christian Franqueville, Guy Malandain, Daniel Marsin, Mmes Michèle Rivasi, Christiane Taubira-Delannon.

GROUPE DU RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE

(133 membres)

MM. Jean-Claude Abrioux, Bernard Accoyer, Mme Michèle Alliot-Marie, MM. René André, André Angot, Philippe Auberger, Pierre Aubry, Jean Auclair, Gautier Audinot, Mmes Martine Aurillac, Roselyne Bachelot-Narquin, MM. Edouard Balladur, Jean Bardet, François Baroin, Jacques Baumel, Christian Bergelin, André Berthol, Léon Bertrand, Jean-Yves Besselat, Jean Besson, Franck Borotra, Bruno Bourg-Broc, Michel Bouvard, Victor Brial, Philippe Briand, Bernard Brochand, Michel Buillard, Christian Cabal, Gilles Carrez, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Charles Cavallé, Richard Cazenave, Henry Chabert, Jean-Paul Charié, Jean Charroppin, Philippe Chaulet, Jean-Marc Chavanne, Olivier de Chazeaux, François Cornut-Gentille, Alain Cousin, Jean-Michel Couve, Charles Cova, Henri Cuq, Jean-Louis Debré, Lucien Degauchy, Arthur Dehaene, Jean-Pierre Delalande, Patrick Delnatte, Jean-Marie Demange, Yves Deniaud, Patrick Devedjian, Eric Doligé, Guy Drut, Jean-Michel Dubernard, Jean-Pierre Dupont, Nicolas Dupont-Aignan, Christian Estrosi, Jean-Claude Étienne, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, Roland Francisci, Pierre Frogier, Yves Fromion, Robert Galley, René Galy-Dejean, Henri de Gastines, Jean de Gaulle, Hervé Gaymard, Jean-Marie Geveaux, Jean-Pierre Giran, Michel Giraud, Jacques Godfrain, Louis Guédon, Jean-Claude Guibal, Lucien Guichon, Gérard Hamel, Michel Hunault, Michel Inchauspé, Christian Jacob, Didier Julia, Alain Juppé, Jacques Lafleur, Robert Lamy, Pierre Lasbordes, Thierry Lazaro, Pierre Lellouche, Jean-Claude Lemoine, Arnaud Lepercq, Jacques Limouzy, Thierry Mariani, Alain Marleix, Jean Marsaudon, Philippe Martin, Patrice Martin-Lalande, Jacques Masdeu-Arus, Mme Jacqueline Mathieu-Obadia, MM. Gilbert Meyer, Jean-Claude Mignon, Charles Miossec, Pierre Morange, Renaud Muselier, Jacques Myard, Jean-Marc Nudant, Patrick Ollier, Mme Françoise de Panafieu, MM. Robert Pandraud, Jacques Pélassard, Dominique Perben, Pierre Petit, Etienne Pinte, Serge Poignant, Bernard Pons, Robert Poujade, Didier Quentin, Jean-Bernard Raimond, Jean-Luc Reitzer, Nicolas Sarkozy, André Schneider, Bernard Schreiner, Philippe Séguin, Frantz Taittinger, Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tibéri, Georges Tron, Jean Ueberschlag, Léon Vachet, Jean Valleix, François Vannson, Roland Vuillaume, Jean-Luc Warsmann, Mme Marie-Jo Zimmermann.

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement
(6 membres)

MM. Xavier Deniau, François Guillaume, Jacques Kossowski, Lionnel Luca, Franck Marlin, Anicet Turinay.

GROUPE DE L'UNION
POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE - ALLIANCE
(63 membres)

MM. Jean-Pierre Abelin, Pierre Albertini, Pierre-Christophe Baguet, Jacques Barrot, Jean-Louis Bernard, Claude Birraux, Emile Blessig, Mme Marie-Thérèse Boisseau, MM. Bernard Bosson, Loïc Bouvard, Jean Briane, Yves Bur, Hervé de Charette, Jean-François Chossy, René Couanau, Charles de Courson, Yves Coussain, Marc-Philippe Daubresse, Jean-Claude Decagny, Francis Delattre, Léonce Deprez, Renaud Donnedieu de Vabres, Philippe Douste-Blazy, Renaud Dutreil, Jean-Pierre Foucher, Claude Gaillard, Germain Gengenwin, Valéry Giscard d'Estaing, Gérard Grignon, Hubert Grimault, Pierre Hériau, Patrick Herr, Francis Hillmeyer, Mmes Anne-Marie Idrac, Bernadette Isaac-Sibille, MM. Henry Jean-Baptiste, Jean-Jacques Jegou, Christian Kert, Edouard Landrain, Jacques Le Nay, Jean-Antoine Leonetti, François Léotard, Maurice Leroy, Roger Lestas, Maurice Ligtot, François Loos, Christian Martin, Pierre Méhaignerie, Pierre Menjucq, Pierre Micaut, Hervé Morin, Jean-Marie Morisset, Arthur Paecht, Dominique Paillé, Henri Plagnol, Jean-Luc Prétel, Marc Reymann, Gilles de Robien, François Rochebloine, Rudy Salles, François Sauvadet, Michel Voisin, Pierre-André Wiltzer.

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement
(5 membres)

MM. Raymond Barre, Jean-Louis Borloo, Mme Christine Boutin, MM. Dominique Caillaud, Alain Ferry.

GROUPE DÉMOCRATIE LIBÉRALE ET INDÉPENDANTS
(41 membres)

Mme Nicole Ameline, M. François d'Aubert, Mme Sylvia Bassot, MM. Jacques Blanc, Roland Blum, Dominique Bussereau, Pierre Cardo, Antoine Carré, Pascal Clément, Georges Colombier, Bernard Deflesselles, Franck Dherin, Laurent Dominati, Dominique Dord, Charles Ehrmann, Nicolas Forissier, Gilbert Gantier, Claude Gatignol, Claude Goasguen, François Goulard, Pierre Hellier, Michel Herbillion, Philippe Houillon, Denis Jacquat, Aimé Kergueris, Marc Laffineur, Jean-Claude Lenoir, Pierre Lequiller, Alain Madelin, Jean-François Mattei, Michel Meylan, Alain Moyné-Bressand, Yves Nicolin, Bernard Perrut, Jean Proriot, Jean Rigaud, Jean Roatta, José Rossi, Joël Sarlot, Guy Teissier, Gérard Voisin.

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement
(2 membres)

MM. Paul Patriarche, Jean-Pierre Soisson.

GROUPE COMMUNISTE
(33 membres)

MM. François Asensi, Gilbert Biessy, Claude Billard, Bernard Birsinger, Alain Bocquet, Patrick Braouezec, Jacques Brunhes, Patrice Carvalho, Alain Clary, Christian Cuvilliez, Jean Dufour, René Dutin, Daniel Feurtet, Mme Jacqueline Fraysse, MM. André Gerin, Pierre Goldberg, Maxime Gremetz, Georges Hage, Robert Hue, Mmes Muguette Jacquaint, Janine Jambu, MM. André Lajoinie, Jean-Claude Lefort, Patrick Leroy, Félix Leyzour, François Liberti, Patrick Malavieille, Roger Meï, Bernard Outin, Daniel Paul, Jean-Claude Sandrier, Michel Vaxès, Jean Vila.

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement
(2 membres)

MM. Jean-Pierre Brard, Ernest Moutoussamy.

GROUPE RADICAL, CITOYEN ET VERT
(30 membres)

M. André Aschieri, Mmes Marie-Hélène Aubert, Huguette Bello, MM. Pierre Carassus, Gérard Charasse, Bernard Charles, Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Defontaine, Jacques Desallangre, Paul Dhaille, Roger Franzoni, Claude Hoarau, Robert Honde, Guy Lengagne, Noël Mamère, Jean-Michel Marchand, Alfred Marie-Jeanne, Jean-Pierre Michel, Jean-Paul Nunzi, Jean Pontier, Jacques Rebillard, Jean Rigal, Mme Chantal Robin-Rodrigo, MM. Georges Sarre, Gérard Saumade, Bernard Seux, Michel Suchod, Alain Turret, Emile Vernaudo, Aloyse Warhouver.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE
(5)

MM. Marc Dumoulin, Jean-Jacques Guillet, Jean-Pierre Pujol, André Thien-Ah-Koon, Philippe de Villiers.

**MODIFICATIONS À LA COMPOSITION
DES GROUPE**

(*Journal officiel*, Lois et Décrets, des 1^{er} et 2 octobre 2001)

GROUPE SOCIALISTE

(239 membres au lieu de 243)

Supprimer les noms de MM. Didier Boulaud, Yves Dauge, André Labarrère et Louis Mermaz.

GROUPE DU RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE

(130 membres au lieu de 133)

Supprimer les noms de MM. Jean-Pierre Delalande, Eric Doligé et Jean-Claude Etienne.

GROUPE DÉMOCRATIE LIBÉRALE ET INDÉPENDANTS

(40 membres au lieu de 41)

Supprimer le nom de M. Jacques Blanc.

ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

COMMISSION D'ÉTUDE DE LA REVALORISATION DES RENTES, DES RETRAITES ET DES PENSIONS DES ANCIENS COMBATTANTS D'OUTRE-MER

(2 postes à pourvoir)

M. le président de l'Assemblée nationale a nommé, le 13 septembre 2000, MM. Georges Colombier et Alain Néri, membres de cet organisme.

**DÉSIGNATION DE CANDIDATS
À DES ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES**

M. le Premier ministre a demandé la désignation de membres de l'Assemblée nationale au sein de 5 organismes extraparlamentaires.

En application de l'article 26, alinéa 2, du règlement, M. le président de l'Assemblée nationale a confié aux commissions désignées ci-après le soin de présenter les candidats :

Comité de l'initiative française pour les récifs coralliens : 1 poste à pourvoir.

Présentation de la candidature par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche : 2 postes à pourvoir, 1 titulaire, 1 suppléant.

Présentation des candidatures par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre : 1 poste à pourvoir.

Présentation de la candidature par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Commission nationale des aides publiques aux entreprises : 6 postes à pourvoir, 3 titulaires, 3 suppléants.

Présentation de deux candidatures (1 titulaire et 1 suppléant) par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Présentation de deux candidatures (1 titulaire et 1 suppléant) par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

Présentation de deux candidatures (1 titulaire et 1 suppléant) par la commission de la production et des échanges.

Pour chacun de ces organismes, le délai de dépôt des candidatures est fixé au mercredi 3 octobre 2001, à 18 heures.

Conseil national de la sécurité routière : 2 postes à pourvoir.

Présentation d'une candidature par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Présentation d'une candidature par la commission de la production et des échanges.

Pour cet organisme, le délai de dépôt des candidatures est fixé au mercredi 10 octobre 2001, à 18 heures.

Les nominations auront lieu dans les conditions prévues aux articles 25 et 26 du règlement.

CHANGEMENT DE COMPÉTENCE

A la suite d'un accord entre les deux commissions, la proposition de résolution sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant le service universel et les droits des utilisateurs au regard des réseaux et services de communications électroniques (COM [2000] 392 final/E 1551) et visant à instaurer une directive-cadre fixant les règles générales applicables aux services d'intérêt général (n° 3142), précédemment renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, est renvoyée à la commission de la production et des échanges.

TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

TRANSMISSIONS

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le Président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Communications du 28 juin 2001

E 1759. – Proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des viandes ovine et caprine – COM (2001) 247 FINAL.

E 1739 annexe XXI. – Avant-projet de budget général des Communautés européennes pour l'exercice 2002, volume 0, introduction générale – COM (2001) 285 FR.

Communication du 3 juillet 2001

E 1760. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 3072/95 portant organisation commune du marché du riz – COM (2001) 169 FINAL.

Communication du 6 juillet 2001

E 1761. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant le rapprochement des dispositions législatives des Etats membres en matière de publicité et de parrainage en faveur des produits du tabac – COM (2001) 283 FINAL.

Communications du 12 juillet 2001

E 1739 annexe XXII. – Avant-projet de budget général des Communautés européennes pour l'exercice 2002, section III, commission, documents de travail, application de l'AIJ bases légales.

E 1762. – Proposition de décision du Conseil autorisant la France à proroger l'application d'un taux d'accise réduit sur le rhum « traditionnel » produit dans ses départements d'outre-mer – COM (2001) 347 FINAL.

E 1763. – Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil à la coopération administrative dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 77/799/CEE du Conseil concernant l'assistance mutuelle des autorités compétentes des Etats membres dans le domaine des impôts directs et indirects – COM (2001) 294 FINAL.

E 1764. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1493/1999 portant organisation commune du marché vitivinicole – COM (2001) 332 FINAL.

E 1765. – Proposition de règlement du Conseil relatif à la constitution d'une entreprise commune Galiléo – COM (2001) 336 FINAL.

Communication du 16 juillet 2001

E 1739 annexe XXIII. – Avant-projet de budget général des Communautés européennes pour l'exercice 2002, volume 4, tome III, section III, commission – COM (2001) 285 FR.

Communications du 18 juillet 2001

E 1766. – Proposition de règlement du Conseil relatif aux mesures que la Communauté peut prendre à la suite d'un rapport adopté par l'organe de règlement des différends de l'OMC concernant des mesures antidumping ou antisubventions – COM (2001) 379 FINAL.

E 1767. – Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant, en faveur des assistants parlementaires européens, le règlement (CEE) n° 1408/71 du Conseil relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté, et le règlement (CEE) n° 574/72 du Conseil fixant les modalités d'application du règlement (CEE) n° 1408/71 – COM (2001) 344 FINAL.

E 1768. – Proposition de règlement du Conseil relatif aux modalités d'application de l'article 12, paragraphe 2, de l'accord sous forme d'échanges de lettres entre la Communauté économique européenne et la principauté d'Andorre – COM (2001) 360 FINAL.

Communication du 20 juillet 2001

E 1769. – Proposition de décision du Conseil modifiant la décision 2000/24/CE afin d'étendre la garantie accordée par la Communauté à la banque européenne d'investissement aux prêts en faveur de projets réalisés dans la République fédérale de Yougoslavie – COM (2001) 356 FINAL.

Communications du 23 juillet 2001

E 1770. – Communication du royaume de Suède : initiative du royaume de Suède visant à l'adoption par le Conseil d'un projet de décision portant modification de la décision 1999/C 149/02 du 29 avril 1999 étendant le mandat d'Europol à la lutte contre le faux monnayage et la falsification des moyens de paiement, note de transmission de Gunnar Lund, représentant permanent de la Suède à Javier Solana, secrétaire général, haut représentant – 9914/01 CRIMORG 64.

E 1771. – Initiative du royaume de Suède en vue de l'adoption de la décision déterminant les dispositions de la convention de 1995 relative à la procédure simplifiée d'extradition entre les Etats membres de l'Union européenne et de la convention de 1996 relative à l'extradition entre les Etats membres de l'Union européenne, qui constituent un développement de l'acquis de Schengen conformément à l'accord concernant l'association de la République d'Islande et le royaume de Norvège à l'application, la mise en œuvre et le développement de l'acquis de Schengen : actes législatifs et autres instruments – 9946/01 COPEN 28 COMIX 451.

E 1772. – Communication du royaume de Suède : initiative du royaume de Suède visant à l'adoption par le Conseil d'une décision-cadre portant modification de la décision-cadre 2000/383/JAI du Conseil du 29 mai 2000 visant à renforcer par des sanctions pénales et autres la protection contre le faux monnayage en vue de la mise en circulation de l'euro : note de transmission de Gunnar Lund, représentant permanent de la Suède à Javier Solana, secrétaire général/haut représentant – 9961/01 CRIMORG 65.

E 1773. – Proposition de décision-cadre du Conseil concernant l'établissement des dispositions relatives aux éléments constitutifs des infractions pénales et des sanctions applicables dans le domaine du trafic de drogue – COM (2001) 259 FINAL.

E 1774. – Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 95/93 du Conseil, du 18 janvier 1993 fixant des règles communes en ce qui concerne l'attribution des créneaux horaires dans les aéroports de la Communauté – COM (2001) 335 FINAL.

Communication du 27 juillet 2001

E 1775. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres – COM (2001) 257 FINAL.

Communications du 1^{er} août 2001

E 1776. – Livre vert : « Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises » – COM (2001) 366 FINAL.

E 1777. – Livre blanc sur la gouvernance européenne – COM (2001) 428.

E 1778. – Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme d'action communautaire pour la promotion des organisations non gouvernementales ayant pour but principal la défense de l'environnement, volume II/II – COM (2001) 337 FINAL.

E 1779. – Proposition de décision du Conseil concernant la signature, au nom de la Communauté européenne, de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres et la République de Croatie. Proposition de décision du Conseil et de la Commission concernant la conclusion de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Croatie, d'autre part – COM (2001) 371 FINAL.

E 1780. – Proposition de directive du Conseil relative aux conditions dans lesquelles les ressortissants de pays tiers peuvent circuler librement sur le territoire des Etats membres pendant une durée maximale de trois mois, introduisant une autorisation spécifique de voyage et fixant les conditions d'entrée en vue d'un déplacement d'une durée maximale de six mois – COM (2001) 388 FINAL.

E 1781. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, entre la Communauté européenne et la République slovaque, d'un accord concernant les produits de la pêche sous la forme d'un protocole additionnel à l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République slovaque, d'autre part – COM (2001) 392 FINAL.

E 1782. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, entre la Communauté européenne et la République de Hongrie, d'un accord concernant les produits de la pêche sous la forme d'un protocole additionnel à l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Hongrie, d'autre part – COM (2001) 393 FINAL.

E 1783. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, entre la Communauté européenne et la République de Pologne, d'un accord concernant les produits de la pêche sous la forme d'un protocole additionnel à l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Pologne, d'autre part – COM (2001) 394 FINAL.

E 1784. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, entre la Communauté européenne et la République de Slovaquie, d'un accord concernant les produits de la pêche sous la forme d'un protocole additionnel à l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Slovaquie, d'autre part – COM (2001) 395 FINAL.

E 1785. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, entre la Communauté européenne et la République d'Estonie, d'un accord concernant les produits de la pêche sous la forme d'un protocole additionnel à l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Estonie, d'autre part – COM (2001) 396 FINAL.

E 1786. – Proposition de décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres relative à l'application provisoire du protocole fixant, pour la période allant du 21 mai 2001 au 20 mai 2004, les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues dans l'accord entre la Communauté économique européenne et la République démocratique de Madagascar concernant la pêche au large de Madagascar – COM (2001) 408 FINAL.

E 1787. – Proposition de règlement du Conseil relatif à la conclusion du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues dans l'accord entre la Communauté économique européenne et la République démocratique de Madagascar concernant la pêche au large de Madagascar pour la période du 21 mai 2001 au 20 mai 2004 – COM (2001) 409 FINAL.

E 1788. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 2204/90 établissant des règles générales complémentaires de l'organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers en ce qui concerne les fromages – COM (2001) 410 FINAL.

Communications du 29 août 2001

E 1789. – Proposition de décision du Conseil modifiant la décision 97/413/CE relative aux objectifs et modalités visant à restructurer, pour la période allant du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2001, le secteur de la pêche communautaire en vue d'atteindre un équilibre durable entre les ressources et leur exploitation. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2792/1999 définissant les modalités et conditions des actions structurelles de la Communauté dans le secteur de la pêche – COM (2001) 322 FINAL.

E 1790. – Proposition de décision du Conseil autorisant la tacite reconduction ou le maintien en vigueur des dispositions dont les matières relèvent de la politique commerciale commune, contenues dans les traités d'amitié, de commerce et de navigation et dans les accords commerciaux, conclus par les Etats membres avec les pays tiers – COM (2001) 419 FINAL.

E 1791. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, entre la Communauté européenne et la République de Lituanie, d'un accord concernant les produits de la pêche sous la forme d'un protocole additionnel à l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Lituanie, d'autre part – COM (2001) 441 FINAL.

E 1792. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion entre la Communauté européenne et la République de Lettonie, d'un accord concernant les produits de la pêche sous la forme d'un protocole additionnel à l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Lettonie, d'autre part – COM (2001) 443 FINAL.

Communication du 31 août 2001

E 1793. – Proposition de la République française, du royaume de Suède et du Royaume-Uni en vue de l'adoption par le Conseil d'un projet de décision-cadre concernant l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux sanctions pécuniaires. Décision-cadre du Conseil du..... JAI du..... concernant l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux sanctions pécuniaires – COPEN 37/01.

Communications du 11 septembre 2001

E 1794. – Proposition de décision du Conseil relative à la signature et à la conclusion au sein de la Communauté européenne de l'accord international sur le café de 2001 – COM (2001).

E 1795. – Proposition de décision du Conseil autorisant le Portugal à appliquer une réduction du taux d'accise dans la région autonome de Madère, au rhum et aux liqueurs produits et consommés, ainsi que dans la région autonome des Açores, aux liqueurs et eaux-de-vie produites et consommées – COM (2001) 442 FINAL.

Communications du 14 septembre 2001

E 1796. – Proposition de décision du Conseil relatif à la conclusion de deux accords sous forme d'échanges de lettres relatifs à la prorogation fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues dans l'accord conclu entre la Communauté économique européenne et le gouvernement de la République du Sénégal concernant la pêche au large de la côte sénégalaise pour les périodes allant du 1^{er} mai 2001 au 31 juillet 2001 et du 1^{er} août 2001 au 31 décembre 2001 – COM (2001) 420 FINAL.

E 1797. – Proposition de règlement du Conseil relatif à la conclusion de deux accords sous forme d'échanges de lettres à la prorogation du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord conclu entre la Communauté économique européenne et le gouvernement de la République du Sénégal concernant la pêche au large de la côte sénégalaise pour les périodes allant du 1^{er} mai 2001 au 31 juillet 2001 et du 1^{er} août 2001 au 31 décembre 2001 – COM (2001) 422 FINAL.

Communication du 18 septembre 2001

E 1739 annexe XXIV. – Avant-projet de budget général des communautés européennes pour l'exercice 2002, volume 2, section I, Parlement – COM (2001) 285.

Communications du 20 septembre 2001

E 1798. – Proposition de directive du Conseil visant à garantir une imposition effective, à l'intérieur de la Communauté, des revenus de l'épargne sous forme de paiement d'intérêts – COM (2001) 400.

E 1799. – Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les paiements transfrontaliers en euro – COM (2001) 439.

E 1800. – Proposition de règlement du Conseil établissant les critères et mécanismes de détermination de l'Etat membre responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des Etats membres par un ressortissant d'un pays tiers – COM (2001) 447.

E 1801. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'un protocole additionnel d'adaptation des aspects commerciaux de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, agissant dans le cadre de l'Union

européenne, d'une part, pour tenir compte des résultats des négociations entre les parties concernant l'établissement de concessions préférentielles réciproques pour certains vins et spiritueux, la reconnaissance, la protection et le contrôle réciproques des dénominations de vins, ainsi que la reconnaissance, la protection et le contrôle réciproques des appellations de spiritueux et de boissons aromatisées – COM (2001) 484.

E 1802. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'un protocole additionnel à l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats, d'une part, et la République de Croatie, d'autre part, pour tenir compte des résultats des négociations entre les parties concernant l'établissement de concessions préférentielles réciproques pour certains vins et spiritueux, la reconnaissance, la protection et le contrôle réciproques des dénominations de vins, ainsi que la reconnaissance, la protection et le contrôle réciproques des appellations de spiritueux et de boissons aromatisées – COM (2001) 485.

E 1803. – Proposition de règlement du Conseil portant ouverture et mode de gestion d'un contingent tarifaire pour les importations de café soluble relevant du code NC 2101 11 11 – COM (2001) 487.

E 1804. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'un protocole additionnel à l'accord intérimaire entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Croatie, d'autre part, pour tenir compte des résultats des négociations entre les parties concernant l'établissement de concessions préférentielles réciproques des dénominations de vins, ainsi que la reconnaissance, la protection et le contrôle réciproques des appellations de spiritueux et de boissons aromatisées – COM (2001) 488.

E 1805. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'un protocole additionnel à l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, d'autre part, pour tenir compte des résultats des négociations entre les parties concernant l'établissement de concessions préférentielles réciproques pour certains vins et spiritueux, la reconnaissance, la protection et le contrôle réciproques des dénominations de vins, ainsi que la reconnaissance, la protection et le contrôle réciproques des appellations de spiritueux et de boissons aromatisées – COM (2001) 491.

E 1806. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'un protocole additionnel à l'accord intérimaire entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, d'autre part, pour tenir compte des résultats des négociations entre les parties concernant l'établissement de concessions préférentielles réciproques pour certains vins et spiritueux, la reconnaissance, la protection et le contrôle réciproques des dénominations de vins, ainsi que la reconnaissance, la protection et le contrôle réciproques des appellations de spiritueux et de boissons aromatisées – COM (2001) 492.

E 1807. – Projet d'accord entre Europol et la Pologne – EUROPOL 58/01.

E 1808. – Projet d'accord entre Europol et la Hongrie – EUROPOL 61/01.

E 1809. – Projet d'accord entre Europol et l'Estonie – EUROPOL 62.

E 1810. – Projet d'accord entre Europol et la Slovénie – EUROPOL 63/01.

Communication du 20 septembre 2001

- E 1811. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 93/42/CEE du Conseil, telle que modifiée par la directive 2000/70/CE, en ce qui concerne les dispositifs médicaux incorporant des dérivés stables du sang ou du plasma humains – COM (2001) 480 FINAL.

Communication du 24 septembre 2001

- E 1812. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 404/93 portant organisation commune des marchés dans le secteur de la banane – COM (2001) 477.

NOTIFICATION D'ADOPTIONS DÉFINITIVES

Il résulte de lettres de M. le Premier ministre qu'ont été adoptés définitivement par les instances communautaires les textes suivants :

Communication du 18 juillet 2001

- E 1011. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information, adoptée le 22 mai 2001 (COM [1997] 628 FINAL).
- E 1016. – Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil modifiant la décision n° 1692/96/CE concernant les ports maritimes, ports intérieurs et terminaux intermodaux, ainsi que le projet n° 8 à l'annexe III (présentée par la commission), adoptée le 22 mai 2001 (COM [1997] 681 FINAL).
- E 1124. – Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil relative à la mise en œuvre d'une stratégie en vue d'améliorer le fonctionnement de l'assistance mutuelle en matière de recouvrement. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 76/308/CEE du Conseil concernant l'assistance mutuelle en matière de recouvrement des créances résultant d'opérations faisant partie du système de financement du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, ainsi que de prélèvements agricoles et de droits de douane, et relative à la taxe sur la valeur ajoutée et à certains droits d'accise, adoptée le 15 juin 2001 (COM [1998] 364 FINAL).
- E 1447. – Proposition de règlement du Parlement et du Conseil modifiant le règlement n° 1408/71 du Conseil relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté, et le règlement CEE n° 574/72 du Conseil fixant les modalités d'application du règlement CEE n° 1408/71, adoptée le 5 juin 2001 (COM [2000] 186 FINAL).
- E 1514. – Initiative de la République française en vue de l'adoption d'une directive du Conseil relative à l'harmonisation des sanctions pécuniaires imposées aux transporteurs acheminant sur le territoire des Etats membres des ressortissants des pays tiers démunis des documents nécessaires pour y être admis, adoptée le 27 juin 2001 (10186/00 FRONT 37 COMIX 537).
- E 1523. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant l'admission de valeurs mobilières à la cote officielle et l'information à publier sur ces valeurs (version codifiée), adoptée le 28 mai 2001 (COM [2000] 126 FINAL).
- E 1545. – Proposition de règlement du Conseil relatif à la protection de l'euro contre le faux monnayage, adoptée le 27 juin 2001 (COM [2000] 492 FINAL).
- E 1585. – Proposition de règlement du Conseil portant organisation des marchés dans le secteur du sucre, adoptée le 19 juin 2001 (COM [2000] 604 FINAL).
- E 1631. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1260/1999 portant dispositions générales sur les fonds structurels. Proposition de

règlement du Conseil modifiant, en ce qui concerne les mesures en matière structurelle, le règlement (CEE) n° 3763/91 portant mesures spécifiques concernant certains produits agricoles en faveur des départements français d'outre-mer. Proposition de règlement du Conseil modifiant, en ce qui concerne les mesures en matière structurelle, le règlement (CEE) n° 1600/92 relatif à des mesures spécifiques concernant certains produits agricoles en faveur des Açores et de Madère. Proposition de règlement du Conseil modifiant, en ce qui concerne les mesures en matière structurelle, le règlement (CEE) n° 1601/92 relatif à des mesures spécifiques concernant certains produits agricoles en faveur des îles Canaries. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2792/1999 définissant les modalités et conditions des actions structurelles dans le secteur de la pêche, adoptée le 27 juin 2001 (COM [2000] 774 FINAL).

- E 1632. – La prévention de la criminalité dans l'Union européenne : réflexion sur des orientations communes et propositions en faveur d'un soutien financier communautaire : communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen. Proposition de décision du Conseil établissant un programme d'encouragement, d'échanges, de formation et de coopération dans le domaine de la prévention de la criminalité (Hippocrates), adoptée le 27 juin 2001 (COM [2000] 786 FINAL).
- E 1647. – Proposition de règlement du Conseil portant mesures spécifiques concernant certains produits agricoles en faveur des départements français d'outre-mer. Proposition de règlement du Conseil portant mesures spécifiques concernant certains produits agricoles en faveur des Açores et de Madère. Proposition de règlement du Conseil portant mesures spécifiques concernant certains produits agricoles en faveur des îles Canaries. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1254/1999 portant organisation commune des marchés dans le secteur de la viande bovine, adoptée le 27 juin 2001 (COM [2000] 791 FINAL).
- E 1650. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1259/1999 établissant des règles communes pour les régimes de soutien direct dans le cadre de la politique agricole commune, adoptée le 19 juin 2001 (COM [2000] 841 FINAL).
- E 1652. – Avant-projet de budget rectificatif et supplémentaire n° 3 au budget 2001 – Section III – Commission – Section VI – Comité économique et social – Section VII – Comité des régions, adoptée le 15 juin 2001 (Annexe 03 – SEC [2001] 663 FINAL).
- E 1652. – Avant-projet de budget rectificatif et supplémentaire n° 4 au budget 2001 – Etat général des recettes Section III – Commission, adoptée le 15 juin 2001 (Annexe 04 – SEC [2001] 793 FINAL).
- E 1657. – Proposition de règlement du Conseil relatif à la conclusion du quatrième protocole fixant les conditions relatives à la pêche prévues dans l'accord en matière de pêche entre la Communauté économique européenne, d'une part, et le gouvernement du Danemark et le gouvernement local du Groenland, d'autre part, adoptée le 25 juin 2001 (COM [2000] 865 FINAL).
- E 1658. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la République de Bulgarie concernant la participation de la Bulgarie à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 866 FINAL).
- E 1659. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la République tchèque concernant la participation de la République tchèque à l'Agence européenne pour

- l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 867 FINAL).
- E 1660. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Pologne concernant la participation de la Pologne à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 869 FINAL).
- E 1661. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la République slovaque concernant la participation de la République slovaque à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 870 FINAL).
- E 1662. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Roumanie concernant la participation de la Roumanie à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 871 FINAL).
- E 1663. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Slovénie concernant la participation de la Slovénie à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 872 FINAL).
- E 1665. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Hongrie concernant la participation de la Hongrie à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 874 FINAL).
- E 1667. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Lettonie concernant la participation de la Lettonie à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 876 FINAL).
- E 1668. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la République d'Estonie concernant la participation de l'Estonie à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 877 FINAL).
- E 1669. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Lituanie concernant la participation de la Lituanie à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 878 FINAL).
- E 1685. – Proposition de règlement du Conseil dérogeant à certaines dispositions du règlement (CE) n° 2792/1999 définissant les modalités et conditions des actions structurelles de la Communauté dans le secteur de la pêche, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 62 FINAL).
- E 1690. – Proposition de règlement du Conseil relatif aux procédures prévues par les dispositions régissant les échanges préférentiels entre la Communauté européenne et certains pays et destinées à faciliter la délivrance des certificats de circulation des marchandises EUR.1, l'établissement des déclarations sur facture et des formulaires EUR.2 et la délivrance de certaines autorisations d'exportateurs agréés, adoptée le 11 juin 2001 (COM [2000] 536 FINAL).
- E 1706. – Lettre de la Commission européenne du 15 mars 2001 relative à une demande de dérogation présentée par la Belgique conformément à l'article 8, paragraphe 4 de la directive 92/81/CEE du Conseil du 19 octobre 1992 concernant l'harmonisation des structures des droits d'accises sur les huiles minérales (essence sans plomb, gasoil, essences): lettre de la Commission aux Etats membres, adoptée le 5 juin 2001 (SG [2001] D/286823).
- E 1708. – Proposition de règlement du Conseil rectifiant le règlement (CE) n° 2201/96 portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes, adoptée le 19 juin 2001 (COM [2001] 111 FINAL).
- E 1714. – Proposition de décision du Conseil portant attribution d'une nouvelle aide financière exceptionnelle au Kosovo, adoptée le 27 juin 2001 (COM [2000] 81 FINAL).
- E 1723. – Proposition de décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres relatif à l'application provisoire du protocole fixant, pour la période allant du 28 février 2001 au 27 février 2004, les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues dans l'accord entre la Communauté économique européenne et la République fédérale islamique des Comores concernant la pêche au large des Comores, adoptée le 19 juin 2001 (COM [2001] 174 FINAL).
- E 1725. – Proposition de décision du Conseil concernant la conclusion d'un accord sous forme d'échange de lettre entre la Communauté européenne et la République de Chypre ajoutant à l'accord d'association entre la Communauté économique européenne et la République de Chypre, un protocole relatif à l'assistance administrative mutuelle en matière douanière, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2001] 134 FINAL).
- E 1728. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1255/96 portant suspension temporaire des droits autonomes du tarif douanier commun sur certains produits industriels, agricoles et de la pêche [insertion de nouveaux produits: annexe I; suppression de produits: annexe II], adoptée le 11 juin 2001 (COM [2001] 227 FINAL).
- E 1731. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2505/96 portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires communautaires autonomes pour certains produits agricoles et industriels [moteurs, masque, chlorure, claviers, naphtanilide, écrans, ferrochrome, oléfine, pellicules], adoptée le 7 juin 2001 (COM [2001] 228 FINAL).
- E 1735. – Proposition de décision du Conseil relative à la prorogation de l'accord international de 1992 sur le sucre, adoptée le 27 juin 2001 (COM [2001] 236 FINAL).
- E 1736. – Décision du Conseil autorisant le directeur d'Europol à conclure un accord de coopération entre Europol et la République de Norvège: actes législatifs et autres instruments, adoptée le 27 juin 2001 (8801/01 EUROPOL 41 & ADD 1).
- E 1737. – Décision du Conseil autorisant le directeur d'Europol à conclure un accord de coopération entre Europol et la République d'Islande: actes législatifs et autres instruments, adoptée le 27 juin 2001 (8802/01 EUROPOL 42 & ADD 1).
- E 1738. – Décision du Conseil autorisant le directeur d'Europol à conclure un accord de coopération entre Europol et Interpol: actes législatifs et autres instruments, adoptée le 27 juin 2001 (8803/01 EUROPOL 43 & ADD 1).
- E 1740. – Proposition de règlement du Conseil imposant certaines mesures restrictives au Libéria afin d'inciter le gouvernement libérien à remplir ses obligations dans le processus de paix en Sierra Leone, adoptée le 11 juin 2001 (COM [2001]).

Communication du 1^{er} août 2001

- E 641. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative au droit de suite au profit de l'auteur d'une œuvre d'art originale, adoptée le 19 juillet 2001 (COM [1996] 097 FINAL).
- E 823. – Proposition de directive du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, adoptée le 27 juin 2001 (COM [1996] 511 FINAL).
- E 1289. – Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 3528/86 relatif à la protection des forêts de la Communauté contre la pollution atmosphérique. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 2158/92 relatif à la protection des forêts de la Communauté contre les incendies, adoptée le 27 juin 2001 (COM [1999] 379 FINAL).
- E 1370. – Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant un cadre communautaire de coopération favorisant le développement durable en milieu urbain, adoptée le 27 juin 2001 (COM [1999] 557 FINAL).
- E 1395. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres en matière de fabrication, de présentation et de vente des produits du tabac « refonte », adoptée le 5 juin 2001 (COM [1999] 594 FINAL).
- E 1398. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil portant vingt et unième modification de la directive 76/769/CEE relative à la limitation de la mise sur le marché et l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses (substances classées cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction – c/m/r), adoptée le 19 juin 2001 (COM [1999] 746 FINAL).
- E 1437. – Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil : lutte contre les mines terrestres antipersonnel : contribution accrue de l'Union européenne. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la lutte contre les mines antipersonnel, adoptée le 23 juillet 2001 (COM [2000] 111 FINAL).
- E 1511. – Proposition de directive du Conseil relative à des normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées et à des mesures tendant à assurer un équilibre entre les efforts consentis par les Etats membres pour accueillir ces personnes et supporter les conséquences de cet accueil, adoptée le 20 juillet 2001 (COM [2000] 303 FINAL).
- E 1700. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1254/1999 portant organisation commune des marchés dans le secteur de la viande bovine. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1251/1999 instituant un régime de soutien aux producteurs de certaines cultures arables : la première proposition a été adoptée le 23 juillet 2001 et la deuxième proposition a été adoptée le 19 juin 2001 (COM [2001] 87 FINAL).
- E 1722. – Proposition de règlement du Conseil relatif à la conclusion du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues dans l'accord entre la Communauté économique européenne et la République fédérale islamique des Comores concernant la pêche au large des Comores pour la période allant du 28 février 2001 au 27 février 2004, adoptée le 10 juillet 2001 (COM [2001] 173 FINAL).
- E 1730. – Proposition de décision du Conseil concernant la conclusion par la Communauté européenne de l'amendement des dispositions commerciales du traité sur la charte de l'énergie, adoptée le 13 juillet 2001 (COM [2001] 176 FINAL).

E 1746. – Proposition de décision du Conseil portant attribution d'une assistance macrofinancière en faveur de la République fédérale de Yougoslavie, adoptée le 16 juillet 2001 (COM [2001] 277 FINAL).

E 1750. – Proposition de décision du Conseil concernant la conclusion, au nom de la Communauté européenne, d'un accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et la République d'Estonie modifiant le protocole n° 1 de l'accord européen et autorisant son application provisoire dans l'attente de son entrée en vigueur, adoptée le 23 juillet 2001 (COM [2001] 340 FINAL).

E 1766. – Proposition de règlement du Conseil relatif aux mesures que la Communauté peut prendre à la suite d'un rapport adopté par l'organe de règlement des différends de l'OMC concernant des mesures antidumping ou antisubventions, adoptée le 23 juillet 2001 (COM [2001] 379 FINAL).

Communication du 7 septembre 2001

E 994. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 89/48/CEE et 92/51/CEE concernant le système général de reconnaissance des qualifications professionnelles et complétant les directives 77/452/CEE, 77/453/CEE, 78/686/CEE, 78/687/CEE, 78/1026/CEE, 78/1027/CEE, 80/154/CEE, 80/155/CEE, 85/384/CEE, 85/432/CEE, 85/433/CEE et 93/16/CEE concernant les professions d'infirmier responsable de soins généraux, de praticien de l'art dentaire, de vétérinaire, de sage-femme, d'architecte, de pharmacien et de médecin, adoptée le 14 mai 2001 (COM [1997] 638 FINAL).

E 1664. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la République de Turquie concernant la participation de la Turquie à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 873 FINAL).

E 1666. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la République de Malte concernant la participation de Malte à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 875 FINAL).

E 1670. – Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la République de Chypre concernant la participation de Chypre à l'Agence européenne pour l'environnement et au réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, adoptée le 18 juin 2001 (COM [2000] 879 FINAL).

DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le Conseil constitutionnel a publié au *Journal officiel* du 21 juillet 2001 une décision relative à une demande de la garde des sceaux tendant à voir constater la déchéance de plein droit de M. Elie Hoarau de sa qualité de membre de l'Assemblée nationale.

PÉTITIONS

Pétitions reçues du 6 mars 2000 au 18 janvier 2001 et examinées par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

SÉANCE DU 27 JUIN 2001

M. Camille Darsières, rapporteur

Pétition n° 20 du 6 mars 2000

M. Pierre Alex, 34, rue du Franc-Alleu, 76000 Rouen (pétition collective). Cette pétition collective initiée par l'association « contribuables associés » à la suite de la publication

du rapport de la Cour des comptes concerne les primes attribuées à des fonctionnaires – notamment ceux de la direction générale des impôts. Mentionnant que certains de ces avantages échappent à l'impôt, les pétitionnaires demandent au président de l'Assemblée nationale de saisir la cour de discipline budgétaire et financière.

Décision de la commission. – La présente pétition fait manifestement référence au rapport particulier de la Cour des comptes publié en décembre 1999 et consacré à la fonction publique de l'Etat. Ce rapport, fruit d'enquêtes auprès de plusieurs ministères, s'inscrit dans le cadre de la mission permanente de cette institution et ne constitue que le résultat partiel de contrôles programmés sur plusieurs années dont il doit être régulièrement rendu compte.

Comme cela a été précisé aux pétitionnaires en réponse à leurs précédentes pétitions concernant le rapport de la Cour des comptes, il convient de rappeler que l'Assemblée nationale est attentive aux travaux de cette institution dont le rapport annuel est présenté devant le Parlement, qu'en outre :

- un contrôle budgétaire est notamment effectué par les rapporteurs spéciaux de la commission des finances et les rapporteurs pour avis des autres commissions permanentes, ce qui est plus adapté à un travail de moyen et long terme (rapport n° 2128) ;

- un groupe de travail, présidé par M. Laurent Fabius, a consacré ses travaux à l'efficacité de la dépense publique et au contrôle parlementaire (rapport publié en janvier 1999) ;

- la mission d'évaluation et de contrôle de la dépense publique (MEC) coprésidée par MM. Augustin Bonrepaux et Jean-Pierre Delalande définit, chaque année, des thèmes de contrôle budgétaire dont les travaux sont conduits avec le concours de la Cour des comptes. Cela a donné lieu à la publication de plusieurs rapports consacrés à des secteurs divers : la politique autoroutière, la gestion des effectifs et des moyens de la police nationale, les aides à l'emploi et les fonds de la formation professionnelle (rapport n° 1781), la modernisation de la gestion des universités (rapport n° 2537), le fonctionnement des COTOREP (rapport n° 2542) et le recouvrement de l'impôt (rapport n° 2543) ;

- dans le cadre d'un premier bilan d'activité (rapport n° 2599, octobre 2000), la MEC a notamment procédé à l'audition du premier président de la Cour des comptes au cours de laquelle il a été question du rapport consacré à la fonction publique de l'Etat ;

- le contrôle parlementaire s'apprécie également par les auditions auxquelles procèdent régulièrement les différentes commissions. Ainsi, le sujet évoqué par les pétitionnaires a été abordé lors de l'audition par la commission des finances, le 2 février 2000, du premier président de la Cour des comptes ;

- le Gouvernement a pris des mesures sur le sujet à l'image de la circulaire du 1^{er} octobre 1999 relative à l'élaboration et à la publicité des textes relatifs à la rémunération des fonctionnaires ;

- enfin, le rapport pour avis sur les crédits de la fonction publique, élaboré dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2001, plaide pour une clarification du système des rémunérations accessoires des personnels de la fonction publique.

Classement de la pétition.

Pétition n° 21 du 7 mars 2000

M. Charles Haïoun, « Le Rascaillon », 80, avenue du Maréchal-Juin, 30900 Nîmes. Le pétitionnaire, ancien agent des douanes, indique qu'il a été révoqué en mars 1966 avec suspension des droits à pension pour n'avoir pas payé les droits attenants à l'achat en Suisse de deux postes de radio et estime qu'il aurait dû bénéficier d'une relève de sa suspension de droits à pension.

Après l'échec de son recours gracieux devant le ministre de la fonction publique et le rejet de sa requête par le tribunal administratif de Montpellier puis par la cour administrative d'appel de Marseille, il sollicite le président de l'Assemblée nationale afin qu'il se prononce sur la portée des articles L. 58 et L. 59 du code des pensions civiles et militaires de retraite (dont il conteste la rédaction) et sur ses droits à pension.

Décision de la commission. – Ayant été sanctionné sur la base de l'article L. 58 du code précité, le pétitionnaire estime que la possibilité de relève ouverte par le dernier alinéa de l'article L. 59 s'applique également aux fonctionnaires sanctionnés au titre de l'article précédent.

Saisi en 1994, le tribunal administratif de Montpellier a précisé que l'article L. 58 du code précité applicable au pétitionnaire ne prévoit aucune possibilité de relève et que le rétablissement de la pension prévu au dernier alinéa de l'article précité ne concerne que les cas de suspension ayant un effet limité dans le temps ; les cas de relève de suspension de droits à pension énumérés à l'article L. 59 ne concernent que les cas mentionnés audit article et donc pas celui au titre duquel a été sanctionné le pétitionnaire. La cour administrative d'appel de Marseille, saisie dans le cadre de ce litige, a confirmé la décision du tribunal administratif de Montpellier, et rappelé que la décision de révocation, dont le pétitionnaire relève le caractère disproportionné eu égard à la faute commise, n'a pas, elle-même, fait l'objet de recours.

Ainsi, indépendamment de la portée des deux articles incriminés, l'intéressé n'a bénéficié d'aucune mesure individuelle dans le cadre du recours gracieux, préalable à la phase contentieuse engagée par celui-ci en 1994. Compte tenu des documents fournis et en l'absence de recours devant le Conseil d'Etat, juge de cassation et par conséquent susceptible de sanctionner toute erreur de droit et de contrôler la qualification juridique des faits, le litige semble définitivement tranché.

On notera enfin que le pétitionnaire a déjà sollicité, sur ce dossier, le président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ainsi qu'un parlementaire de son département.

Classement de la pétition.

Pétition n° 22 du 4 mai 2000

M. Pierre Uhartegaray « Association des parents d'élèves autonomes », 7, impasse du Professeur-Pachon, 33000 Bordeaux. Evoquant le refus d'une élève d'origine turque de se conformer au règlement intérieur d'un collège bordelais interdisant le port du foulard, le pétitionnaire déplore que la direction du collège ne puisse pas appliquer un règlement voté par le conseil d'administration, la jeune fille ayant quitté le collège et sa famille saisi le tribunal administratif afin d'obtenir un dédommagement financier. Il fait part de son inquiétude « quant au respect de certains principes de laïcité » et demande l'adoption d'une loi qui imposerait l'obligation du respect du règlement intérieur des collèges ou la création d'un règlement national dans les établissements scolaires.

Décision de la commission. – Saisi par le ministre de l'éducation nationale à la suite de polémiques engagées sur le port du « foulard islamique » au sein d'établissements scolaires, le Conseil d'Etat a rendu un avis le 27 novembre 1989. Cet avis précise que « le port, par les élèves, de signes par lesquels ils entendent manifester leur appartenance à une religion n'est pas lui-même incompatible avec le principe de laïcité dans la mesure où il constitue l'exercice de la liberté d'expression et de manifestation de croyances religieuses » ; toutefois, il ajoute que cette liberté « ne saurait permettre aux élèves d'arborer des signes d'appartenance religieuse qui, par leur nature, par les conditions dans lesquelles ils seraient portés individuellement ou collectivement, ou par leur caractère ostentatoire ou revendicatif, constitueraient un acte de pression, de provocation, de prosélytisme ou de propagande, porteraient atteinte à la dignité ou à la liberté de l'élève ou d'autres membres de la communauté éducative, compromettraient leur santé ou leur sécurité, perturberaient le déroulement des activités d'enseignement et le rôle éducatif des enseignants, enfin, troubleraient l'ordre dans l'établissement ou le fonctionnement normal du service public ».

Dans cet avis, le Conseil d'Etat évoque la possibilité d'une réglementation adaptée à la situation propre des établissements et précise que les sanctions éventuelles prises sur le fondement des règlements intérieurs doivent être appréciées par les autorités détentrices du pouvoir disciplinaire sous le contrôle du juge administratif.

L'avis du Conseil d'Etat a été complété par une circulaire du ministre de l'éducation nationale (circulaire Jospin) à destination des chefs d'établissements scolaires afin de préciser les réponses apportées aux problèmes de réglementation et de sanctions.

Pour répondre aux interrogations de chefs d'établissements parfois désorientés par la jurisprudence, le ministre de l'éducation nationale a établi une circulaire (circulaire Bayrou, 20 septembre 1994) recommandant la modification des règlements intérieurs des établissements sur la base d'une distinction entre les « signes discrets » et les « signes ostentatoires ». Le Conseil d'Etat, appelé à se prononcer sur la légalité de cette circulaire, a considéré qu'elle ne faisait pas grief.

C'est donc la jurisprudence qui prévaut dans ce domaine et conduit à considérer que le port du foulard islamique n'a pas obligatoirement un caractère ostentatoire ou prosélyte et ne peut, par conséquent, justifier, à lui seul, l'exclusion définitive d'une élève. En revanche, le règlement d'un établissement scolaire interdisant le port de signes ostentatoires constitutifs d'éléments de prosélytisme ou de discrimination n'est pas entaché d'illegalité dès lors qu'il n'interdit pas de manière générale et absolue le port de signes d'appartenance religieuse au sein de l'établissement. En outre, ce droit d'expression est limité par le respect de l'ordre public et des obligations scolaires. Ainsi, en vertu des principes ci-dessus énoncés, le Conseil d'Etat a validé un certain nombre de sanctions.

Le problème du respect de la laïcité au sein des établissements scolaires a fait l'objet de questions écrites ou orales posées par plusieurs parlementaires.

Rappelant les principes établis par la loi et la jurisprudence, le Gouvernement a ainsi eu l'occasion de rappeler l'action du médiateur de l'éducation nationale chargé d'intervenir chaque fois qu'une difficulté est signalée et indiqué, tout en soulignant la diminution du nombre de conflits recensés, qu'une disposition législative sur ce sujet ne paraissait pas nécessaire.

Enfin, une proposition de loi (n° 2096 du 19 janvier 2000) vise à garantir le respect du principe de laïcité au sein de l'école publique.

En conséquence, des parlementaires ayant déjà interrogé le Gouvernement sur ces questions.

Classement de la pétition.

Pétition n° 23 du 23 août 2000

M. Guy Urbain, président de l'Union interprofessionnelle de la pâtisserie et de la chocolaterie confiserie, 103, rue La Fayette, 75481 Paris Cedex 10. L'auteur de la pétition s'insurge contre le taux de TVA considéré comme discriminatoire appliqué à la confiserie, la chocolaterie et le secteur de la margarine ; il demande que tous les produits alimentaires soient taxés au taux de 5,5 %, rappelant que cela est déjà le cas de 98 % d'entre eux.

Décision de la commission. – La question de l'application d'un taux réduit de TVA au chocolat, à la confiserie et à la margarine a déjà fait l'objet de nombreuses initiatives parlementaires. Ainsi, depuis le début de l'année 2000, le Gouvernement a répondu à plusieurs questions écrites sur ce sujet, deux propositions de loi, dont une d'origine sénatoriale, ont été déposées au cours de l'été 2000, enfin, cette question a été abordée dans le cadre du débat sur le projet de loi de finances pour 2001.

– En réponse aux questions de plusieurs parlementaires sur le sujet, le ministre de l'économie a indiqué que la TVA applicable au chocolat, définie par l'article 278 bis du code général des impôts, est fonction de sa composition et soumet ainsi au taux de 5,5 % les seuls produits relevant des catégories « chocolat », « chocolat de ménage » et « chocolat de ménage au lait » définies par le décret n° 76-692 du 13 juillet 1976. Ainsi, le chocolat noir relève, compte tenu de sa teneur en cacao, de la catégorie « chocolat de couverture », le décret précité ayant pour objet de classer les produits de chocolat en fonction de leur teneur en matière première. Il a précisé que la modification du dispositif en vigueur qui aurait un coût budgétaire de 3 milliards de francs sans assurance d'une répercussion de la baisse du taux de TVA

sur le prix de vente au consommateur et que la progression constante du secteur de la chocolaterie ne conduisait pas à envisager, dans l'immédiat, une modification des conditions d'application du taux réduit.

– Plusieurs parlementaires ont, en outre, déposé, au cours de l'été dernier, une proposition de loi prévoyant la suppression des deuxième (a), troisième (b) et quatrième (c) alinéas du 2° de l'article 278 bis du code général des impôts, soit la perception d'un taux réduit de TVA pour les produits de confiserie, les chocolats et tous les produits composés contenant du chocolat ou du cacao ainsi que les margarines et les graisses végétales.

– Enfin, dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances pour 2001, plusieurs amendements sur ce sujet ont été déposés par des parlementaires de différents groupes. Le Gouvernement a précisé à cette occasion que, outre la compatibilité avec le droit communautaire, l'éventuelle modification du taux de TVA applicable à certains produits devait tenir compte des choix déjà effectués en matière de fiscalité par le Gouvernement, du coût budgétaire de la mesure envisagée et de son efficacité économique. Il a ainsi rappelé que les choix précédemment effectués avaient déjà mobilisé d'importantes ressources budgétaires (30 milliards de francs déjà investis dans des baisses ciblées de TVA) et fait état de l'avancée réalisée en ce qui concerne le différend opposant les professionnels du chocolat et l'administration fiscale.

Classement de la pétition.

Pétition n° 24 du 5 octobre 2000

M. Michel Bastien, président de l'association de défense du patrimoine et de l'environnement, 31, chemin Notre-Dame, 57890 Porcellette. Le pétitionnaire exprime son inquiétude sur les conditions d'exploitation de ressources minières situées à proximité des habitations d'une commune de Moselle. Il souligne les dangers et nuisances de cette exploitation et déplore l'absence de réponse des pouvoirs publics aux sollicitations de son association. Il réclame l'exécution des mesures conservatoires préconisées par différents experts, la réalisation d'études d'impact et le déplacement de l'exploitation.

Décision de la commission. – Transmission à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement afin de faire le point sur ce dossier.

Pétition n° 25 du 10 janvier 2001

Mme Benoîte Taffin, association « Contribuables associés », 42, rue des Jeûneurs, 75077 Paris Cedex 02. Estimant que le Parlement ne contrôle plus la dépense publique et mettant en doute l'efficacité des structures parlementaires créées à cette fin, la pétitionnaire demande l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la constitution d'une mission d'information chargée d'examiner les conditions de création et de fonctionnement d'une agence de contrôle parlementaire.

Décision de la commission :

– Sur le contrôle de la dépense publique, les réponses apportées aux précédentes pétitions émanant de la même association et portant sur des sujets de même nature font état des initiatives du Parlement pour améliorer ses missions de contrôle, notamment en matière de dépense publique (mission d'évaluation et de contrôle, auditions organisées par les commissions permanentes, missions d'information, commissions d'enquête, rapports budgétaires).

– Sur la création d'une mission d'information, il convient de rappeler qu'une telle initiative est du ressort de chaque commission, l'ordre du jour de l'Assemblée nationale étant arrêté par la conférence des présidents, en vertu de l'article 48 de la Constitution.

Classement de la pétition.

Pétition n° 26 du 18 janvier 2001

M. Alain Crémel, fédération syndicale des PTT SUD, 23, rue de la Mare, 75020 Paris. Le pétitionnaire fait part de son incompréhension devant l'impossibilité, pour les contractuels de La Poste, de bénéficier de l'accord du 10 juillet dernier relatif à la résorption de la précarité dans la fonction publique.

Décision de la commission. – Un certain nombre de parlementaires ont déjà saisi le ministre concerné de ce problème par le biais de questions écrites.

Le ministre de l'industrie a apporté la réponse suivante (*J.O.* questions du 15 janvier 2001) :

– En vertu des dispositions de l'article 31 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de La Poste et des télécommunications, La Poste et France Télécom ont signé en novembre 1991 avec quatre organisations syndicales représentatives, une convention fixant les relations contractuelles entre La Poste et ses salariés de droit privé, reconnaissant ainsi les droits plus favorables que ceux figurant dans le code du travail. Cette convention détermine notamment les trois types de contrats de travail applicables à l'emploi d'agents contractuels. En outre, La Poste a conclu des accords d'entreprise relatifs à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels.

– Le protocole d'accord sur la résorption de l'emploi précaire dans les fonctions publiques signé le 10 juillet 2000 avec six organisations syndicales ne s'applique qu'aux agents des trois fonctions publiques titulaires de contrats de droit public à durée déterminée, ce qui n'est pas le cas des agents de La Poste.

– La Poste s'est engagée dès 1996 à améliorer les conditions d'emploi de ses salariés sous convention et à réduire la précarité lorsqu'elle existait notamment dans le cadre d'un « contrat d'objectifs et de progrès 1998-2001 » portant contrat de plan entre l'Etat et La Poste et dans le cadre de l'accord d'entreprise du 17 juin 1999 sur les conditions d'emploi des agents contractuels.

Le Gouvernement, a, par conséquent, déjà répondu à la question évoquée.

Classement de la pétition.

ABONNEMENTS

(TARIFS AU 1^{er} JANVIER 2001)

ÉDITIONS		TARIF abonnement France et outre-mer		FRANCE participation forfaitaire aux frais d'expédition *		ÉTRANGER participation forfaitaire aux frais d'expédition *	
Codes	Titres						
		Euros	Francs	Euros	Francs	Euros	Francs
	DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE :						
03	Compte rendu..... 1 an	19,82	130	37,81	248	89,94	590
33	Questions..... 1 an	19,67	129	25,31	166	49,85	327
83	Table compte rendu	9,60	63	3,51	23	11,43	75
93	Table questions.....	9,45	62	2,59	17	7,47	49
	DÉBATS DU SÉNAT :						
05	Compte rendu..... 1 an	18,14	119	28,97	190	73,63	483
35	Questions..... 1 an	17,99	118	17,53	115	41,47	272
85	Table compte rendu	9,60	63	2,90	19	4,57	30
95	Table questions.....	6,10	40	2,44	16	3,96	26
	DOCUMENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE :						
07	Série ordinaire 1 an	198,49	1 302	141,02	925	307,95	2 020
27	Série budgétaire..... 1 an	46,80	307	4,12	27	8,69	57
	DOCUMENTS DU SÉNAT :						
09	Un an	190,41	1 249	117,54	771	244,99	1 607
Les DÉBATS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes : – 03 : compte rendu intégral des séances ; – 33 : questions écrites et réponses des ministres. Les DÉBATS du SÉNAT font l'objet de deux éditions distinctes : – 05 : compte rendu intégral des séances ; – 35 : questions écrites et réponses des ministres. Les DOCUMENTS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes : – 07 : projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions ; – 27 : projets de lois de finances. Les DOCUMENTS DU SÉNAT comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.							
En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande							
Tout paiement à la commande facilitera son exécution							
Pour expédition par voie aérienne (outre-mer et l'étranger), paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination (*) Décret n° 2000-1130 du 24 novembre 2000							
DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15 STANDARD : 01-40-58-75-00 — RENSEIGNEMENTS : 01-40-58-79-79 — TÉLÉCOPIE : 01-45-79-17-84							

Prix du numéro : **0,69 € - 4,50 F**